



NATIONS UNIES
GUINÉE



PLAN CADRE DES NATIONS UNIES POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT (PNUAD 2018-2022)

RAPPORT ANNUEL 2020



COVID-19
RESPONSE



TABLE DES MATIÈRES

PREFACE

Les agences des Nations Unies qui travaillent en République de Guinée

Agences résidentes

Agences non-résidentes

Illustration des agences du SNU qui travaillent en République de Guinée

Principaux partenaires du système de développement des Nations unies en République de Guinée

Chapitre 1 : Principaux développements dans le contexte national et sous-régional de la République de Guinée en 2020

1.1. Politique

1.2. Social

1.3. Sanitaire

1.4. Economique

CHAPITRE 2 : Les principaux résultats atteints par le système des nations unies à travers la mise en œuvre du PNUAD en 2020

2.1. Aperçu des principaux résultats du PNUAD

2.2. La promesse de ne laisser personne de côté

2.3. Progrès vers la réalisation des résultats de l'UNDAF

Priorité stratégique 1 du Plan National de Développement Socioéconomique (PNDES)

2.4. Partenariats et financement des ODD

2.5. Résultats « Unis dans l'action »

2.5.1. Progrès sur la stratégie des opération (BOS) en 2020

2.5.2. Résultats « Unis dans la communication »

2.6. Leçons apprises et contraintes

2.7. Aperçus de la situation financière 2020

2.7.1. Financement du Développement en 2020

2.7.2. Cumul de 2018, 2019 et 2020

2.7.3. Financement de la réponse COVID

CHAPITRE 3 : Perspectives 2021 et Recommandations

3.1. Quelques Perspectives

3.2. Les Principales Recommandations

3.2.1. Au Gouvernement de la République de Guinée

3.2.2. Au système des Nations Unies

ANNEXES

PREFACE

En collaboration avec le Ministre de la Coopération et de l'Intégration Africaine (MCIA), nous avons l'honneur de présenter, aux noms du Gouvernement Guinéen et de l'Equipe Pays du Système des Nations Unies (SNU) de Guinée, le rapport conjoint 2020 sur les résultats du Plan Cadre des Nations Unies d'Aide au Développement (PNUAD 2018-2022).

Le PNUAD est le principal cadre programmatique dont dispose actuellement la famille des Nations Unies, pour aider la Guinée à réaliser l'agenda 2030, en veillant à « Ne laisser personne de côté ». Composé de 24 agences résidentes et non résidentes, le SNU s'est inscrit dans une dynamique de travail « unis dans l'action » pour mettre en œuvre la réforme de l'ONU, par un appui conjoint et coordonné de toutes les agences, face aux diverses priorités nationales identifiées dans le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020. Cette réforme de l'ONU, voulue par les Etats membres et soutenue par la République de Guinée, s'appuie sur une nouvelle approche basée sur les résultats qui vise l'excellence, l'efficacité et la mise à l'échelle de solutions et transformations durables.

En 2020, malgré un contexte national marqué par les crises socio-politiques et sanitaires - en lien notamment avec l'organisation de plusieurs élections (référendum constitutionnel, législatives et présidentielles) et la pandémie à COVID-19 - les interventions mises en place à travers le PNUAD ont permis d'enregistrer des progrès importants. Cela s'est matérialisé par une contribution remarquable apportée à la riposte contre la COVID-19, à travers un plan de réponse multisectoriel aligné à la Stratégie Nationale de Lutte Contre la COVID (SNLC). Au-delà de la réponse sanitaire, ce plan a placé au cœur de ses priorités la protection des emplois, des PME, des travailleurs et travailleuses du secteur informel, l'appui aux secteurs productifs ainsi que la promotion du travail décent.

Les résultats stratégiques du PNUAD contenus dans ce rapport annuel montrent des contributions significatives pour le renforcement des capacités techniques des institutions nationales au niveau central et local, pour améliorer la gouvernance dans les secteurs de la sécurité, la paix sociale, l'Etat de droit, la démocratie et le système statistique en intégrant les normes sur les droits de l'homme, l'égalité des sexes, la migration et la protection de l'environnement. En matière de gestion durable de l'environnement, plus de 202 000 ha de terres dégradées et écosystèmes fragiles ont été restaurés pour endiguer les effets du changement climatique. Sur le plan sanitaire et nutritionnel, le traitement de la malnutrition aiguë modérée (MAM)

- chez les enfants âgés de 6 à 59 mois - a permis d'atteindre un taux de récupération très encourageant, des campagnes de vaccination contre la polio ont été menées dans 18 districts sanitaires, et de plus en plus de filles et femmes utilisent les nouvelles méthodes contraceptives. L'accès à l'eau potable, à une éducation de qualité et la protection des plus vulnérables sont des droits qui progressent de manière significative. Plusieurs approches innovantes ont favorisé l'autonomisation des jeunes (hommes et femmes), y compris ceux vivant avec un handicap ; enfin, des migrants retournés ou potentiels ont été des bénéficiaires des multiples interventions à haut impact.

Les dépenses effectuées pour les activités liées au développement durable sont ainsi d'environ 47 787 292 USD, soit un taux d'exécution financière de 59% par rapport au montant mobilisé.

L'engagement constant du Ministère de la Coopération et de l'Intégration Africaine qui, au nom du gouvernement, assure le vis-à-vis avec la famille des Nations Unies en Guinée et co-préside, avec le Bureau du Coordonnateur Résident, le Comité de pilotage conjoint du PNUAD a été déterminant. A ce titre, tous les départements sectoriels, tous les partenaires techniques et financiers, et tous les partenaires de mise en œuvre sont vivement remerciés pour leurs appuis importants - singulièrement, les acteurs de la société civile et les organisations communautaires pour leur engagement continu à atteindre les bénéficiaires, notamment ceux situés dans les zones les plus reculées. Une mention spéciale est décernée aux élus locaux qui pilotent l'approche décentralisée dans 40 communes de convergence, avec l'appui des associations et du secteur privé.

En 2021, les activités se poursuivront à un rythme soutenu avec notamment l'évaluation finale du PNUAD et l'analyse commune pays (Country Common Analysis) qui contribueront à orienter la préparation du prochain Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable, aligné au PNDES2. Ce nouveau cadre offrira l'occasion de renforcer l'engagement du Gouvernement et des Nations Unies à agir ensemble pour contribuer à l'édification d'une Guinée toujours plus prospère, résiliente et solidaire, autour des cinq grands enjeux transversaux des ODD que sont les Peuples, la Planète, la Prospérité, la Paix et les Partenariats.



LE MINISTRE DE LA COOPÉRATION
DE L'INTÉGRATION AFRICAINE

M. Amadou Thierno Diallo

A. Diallo



LE COORDONNATEUR RÉSIDEN :
DES NATIONS UNIES

Dr Vincent Martin

V. Martin



En décembre 2017, le Gouvernement guinéen et le Système des Nations Unies ont signé le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) qui couvre la période 2018-2022.

Le présent rapport annuel 2020 portant sur la mise en œuvre du PNUAD à la troisième année consécutive, a pour objectif principal d'analyser les progrès accomplis, mettre en exergue les leçons apprises et proposer des recommandations utiles pour l'amélioration des performances pour les deux prochaines années du cycle en cours.

Ainsi, l'analyse porte sur les quatre effets stratégiques que sont : (1) la promotion de la bonne gouvernance au service du développement durable ; (2) l'amélioration de la sécurité alimentaire et renforcement de la gestion durable du capital naturel ; (3) la promotion de l'accès aux services sociaux de base ; et (4) l'autonomisation économique des femmes, des jeunes, des personnes vivant avec handicap et des migrants de retour.

Les agences contributrices à la mise en œuvre du PNUAD sont listés ci-dessous:

Agences résidentes

N°	Abréviations	Définitions
1	FAO	Fond des Nations Unies pour l'Agriculture
2	FIDA	Fond International pour le Développement Agricole
3	HCDH	Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme
4	HCR	Haut-Commissariat aux Réfugiés
5	ITC	Centre du Commerce International
6	OIM	Organisation Internationales pour les Migrants
7	OMS	Organisation Mondiale de la Santé
8	ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
9	ONUSIDA	Organisation des Nations Unies pour la lutte contre le SIDA
10	PAM	Programme Alimentaire Mondial
11	PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
12	UNCDF	Fond des Nations Unies pour les équipements
13	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
14	UNFPA	Fond des Nations Unies pour la Population
15	UN-Habitat	Fond des Nations Unies pour l'Habitat
16	UNICEF	Fond des Nations Unies pour l'Enfance
17	UNOPS	Organisation des Nations Unies pour le soutien aux Projets

Agences non-résidentes

N°	Abréviations	Définitions
18	UNODC	Organisation des Nations Unies pour la lutte contre la Drogue et les Crimes
19	ONU-Femmes	Organisation des Nations Unies pour les Femmes
20	ILO	Organisation des Nation Unies pour le Travail
21	UNEP	Organisation des Nations Unies pour l'Environnement



AGENCE	LOGO
FAO	 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	 Investir dans les populations rurales
HCR	 L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés
HCDH	 NATIONS UNIES DROITS DE L'HOMME HAUT-COMMISSARIAT
ILO	
ITC	 Centre du Commerce International
OIM	 IOM UN MIGRATION
OMS	 Organisation mondiale de la Santé
ONUDI	
ONUSIDA	 ONUSIDA
ONU-FEMMES	
PAM	
PNUD	 UN HABITAT
UN-HABITAT	 World Food Programme
UNCDF	 UNESCO
UNESCO	
UNEP	 UNFPA
UNOPS	
UNFPA	 UNODC
UNICEF	 unicef pour chaque enfant
UNODC	

PRINCIPAUX PARTENAIRES DU SYSTÈME DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Le système des Nations Unies en Guinée travaille avec plusieurs catégories de partenaires pour mettre en œuvre des interventions à haut impact. Dans le but de renforcer l'appui des PTF au Gouvernement Guinéen pour la mise en œuvre du PNDES1, le Bureau de Coordonnateur Résident a relancé le cadre de concertation des PTF dont la composition est la suivante :

Partenaires bilatéraux (33)	Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angola, Arabie Saoudite, Autriche, Belgique, Brésil, Chine, Côte d'Ivoire, Egypte, Emirats Arabes Unis, Espagne, Etats Unis, France, Ghana, Guinée Equatoriale, Haïti, Italie, Japon, Liban, Mali, Maroc, Nigeria, RDC, Royaume Uni, Russie, Sénégal, Sierra Leone, la Turquie, Inde, Iran, Benin
Partenaires Multilatéraux et Institutions Financières Internationales (7)	BAD, BADEA, BID, Banque Mondial, CEDEAO, FMI et Union Européenne.
ONG et Fondations Internationales (16)	Expertise France, MSF, United Purpose, Croix Rouge Française, Terre des hommes Child Fund, Alima, CRS, Action Damien, Plan international, SOS children's village, CECI, LVIA, CICR, Croix Rouge Danoise GHSC-PSM.
Principaux départements Ministériels partenaires du SNU	MATD, MASE, MSHP, MIPP, MJEJ, MIPME, MCIA, etc.



Aussi, quelques ONG nationales et internationales et OSC appuient la mise en œuvre des activités. A cela s'ajoute les services de l'Etat et les quarante (40) collectivités pour les agences qui utilisent l'approche HACT.

CHAPITRE 1 : PRINCIPAUX DÉVELOPPEMENTS DANS LE CONTEXTE NATIONAL ET SOUS- RÉGIONAL DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE EN 2020

1.1. POLITIQUE

La situation politique du pays est restée tendue sur toute l'année 2020 avec de multiples marches pacifiques appelées par le FNDC (Front National pour la Défense de la Constitution de 2010), composé de partis politiques et d'organisations de la société civile. Ces événements ont été généralement émaillés de violences, de morts, de blessés et d'arrestations avec des violations de droits de l'homme. C'est dans ce contexte que s'est tenu, le double scrutin du 22 Mars 2020, qui a combiné les législatives et le référendum constitutionnel suivi des présidentielles du 18 Octobre 2020. Bien que le Gouvernement Guinéen n'ait pas sollicité l'appui des PTF, le système des Nations Unies à travers UNOWAS en collaboration avec la CEDEAO, a multiplié les missions de bons offices ayant contribué à l'apaisement.

1.2. SOCIAL

Sur le plan social, le SLECG (Syndicat Libre des Enseignants et Chercheurs de Guinée) a déclenché un mouvement de grève sur plusieurs mois pour exiger une revalorisation des salaires à hauteur d'un équivalent de 800 dollars US. Cette grève a été suivie de la fermeture des écoles pour cause de COVID avant une réouverture pour deux mois de cours et d'examens de fin d'année scolaire. Cette situation a nettement impacté le droit à l'éducation.

Par ailleurs, plusieurs marches de protestations parfois violentes ont été enregistrés pour réclamer une baisse des prix du carburant à la pompe ou pour exiger une desserte en électricité dans les quartiers de Conakry et dans certaines villes de l'intérieur de la Guinée.

La migration irrégulière des jeunes est devenue un véritable fléau social. La Guinée figure maintenant parmi les pays qui pourvoient le plus grand nombre de migrants irréguliers en Europe et vers d'autres horizons ces deux dernières années.

1.3. SANITAIRE

Alors que le pays continue des campagnes de vaccinations contre la poliomyélite et la rougeole, l'Etat Guinéen a déclaré officiellement la présence de cas confirmés de Corona virus (CONVID-19) le 14 mars 2020. Avec les multiples prorogations de l'état d'urgence sanitaire et les restrictions de mouvement, tous les secteurs d'activité économique ont été affectés ayant pour conséquence directe la détérioration des conditions de vie et la fragilité générale du pays. Cette pandémie continue de mobiliser l'ensemble des agences du système des Nations Unies à travers un plan de réponse socioéconomique en appui à la mise du plan national.

1.4. ECONOMIQUE

La Guinée a connu une croissance de son PIB de 6,2% en 2018 et 5,6% en 2019[1]. Pour 2020, contrairement aux estimations qui avaient établi que la pandémie actuelle de COVID-19 risquerait de réduire drastiquement la croissance à des niveaux nettement inférieurs, l'économie nationale a fait preuve de résilience face à la pandémie mondiale. L'augmentation du PIB réel pour 2020 a été de 5,2%, soit moins que les 5,6% de 2019 et surtout bien meilleur par rapport au taux de 1,4% ou 1,5%, selon les prévisions du début de la pandémie. Cette performance exceptionnelle est liée à une augmentation significative de 18,4% des activités minières en 2020 (8% en 2019), grâce à la croissance de la demande chinoise de bauxite et d'aluminium, dont la Guinée est le principal fournisseur. Il faut noter que la pandémie a affecté négativement les secteurs non miniers, dont les taux de croissance ont été réduits de près de la moitié entre 2019 et 2020, principalement dû au retard des grands projets, à la fermeture temporaire des frontières et aux efforts pour contenir la COVID-19. La croissance à moyen terme devrait atteindre 5,6% en 2021 et 5% en 2022.

Grâce à une politique monétaire prudente, l'inflation avait progressivement diminué, passant de deux chiffres en 2010 (15,5 pour cent) à 9,9 pour cent en 2019. Les nouvelles perturbations liées à la COVID-19 ont augmenté légèrement l'inflation qui a atteint un taux à deux chiffres (10,5 pour cent) en novembre 2020. Les réserves de changes qui couvraient à peine un mois d'importation en 2010 se sont progressivement accrues et couvrent en 2019 près de trois mois (2,7) et 3 mois en 2020 avec une prévision de 3,8 mois pour les années 2021 et 2022.

Le déficit budgétaire s'est détérioré à 3,1% du PIB en 2020 compte tenu d'un côté, d'une hausse des dépenses sociales et de santé, des interventions budgétaires pour soutenir l'économie et de l'autre, une baisse des recettes publiques face au ralentissement de l'activité économique. Ce déficit pourrait progressivement reculer pour se situer à 2,5% en 2021 et 2,3% en 2022, si les réformes en cours pour une meilleure maîtrise des dépenses et un élargissement de l'assiette fiscale sont bien exécutées. Par ailleurs, le taux de pression fiscale est faible, soit 12,5% du PIB en 2018. La balance des paiements devrait enregistrer un solde global négatif de l'ordre de 0,8% du PIB en 2020.

Fixé d'abord au 16 Février, puis au 1er Mars avant de se tenir le 22 mars 2020

[1] Note de Cadre Macro-économique DSCM/DNPP/MPDE Perspectives économiques en Afrique 2021 <https://www.afdb.org/fr/documents/perspectives-economiques-en-afrique-2021>

2.1. APERÇU DES PRINCIPAUX RÉSULTATS DU PNUAD

Dans le domaine de la gouvernance, les tendances sont résumées comme suit :

- Selon le rapport 2020 de la Gouvernance en Afrique, l'indice Mo Ibrahim de la Guinée est à 42.5, soit une tendance à la baisse par rapport à sa valeur de 45,9 en 2019. Cependant, l'indice CPIA (qualité globale des institutions nationales), mesuré par la Banque Mondiale, est resté stable à 3.2 ;
- Selon la cour constitutionnelle, le taux de participation à l'élection présidentielle du 18 Octobre 2020 est de 78%, soit un résultat supérieur à la cible initiale du PNUAD qui était de 75%. Aussi le taux de participation aux législatives est de 58,4% ;
- Concernant la représentativité et de participation aux instances de prise de décision, la proportion de femme dans la nouvelle Assemblée est de 18%, soit une nette baisse de 6% par rapport à la précédente législature qui était à 22% ;

Dans le domaine de la sécurité alimentaire et de l'environnement, les tendances sont comme suit :

- La quantité de produits alimentaires achetés localement et redistribués aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire a atteint 8061 tonnes, soit 81% de la cible de 2022.



- Au total 202 604,82 ha de terre ont été restaurés et mis en défens dans des zones dégradées et d'écosystèmes fragiles, soit 67% de la cible de 2022 ;
- A ce jour, 2 364 ha d'écosystèmes sont protégés et réhabilités en réponse aux risques climatiques, soit 81% de la cible de 2022 ;
- Plus de 18 396 ménages ruraux ont amélioré leur accès aux énergies renouvelable soit un dépassement 122% de la cible de 2022.

Dans le domaine de l'accès et l'utilisation des services sociaux de bases, les tendances sont les suivantes :

- Selon les données du rapport EDS5, le pourcentage de filles et de garçons de 12 à 23 mois complètement vaccinés est de 24% soit seulement 53% de la cible de 2022 ;
- Le taux de prévalence contraceptive moderne est de 11% sur une cible de 15% à l'horizon 2022, soit un écart de 5%.
- La proportion de population ayant accès à une source d'eau potable est de 79% sur une cible de 90% ;
- Le nombre de villages certifiés FDAL (Fin de la Défection a l'Air Libre) a atteint seulement 47% de la cible de 2022 ;
- Le taux de prévalence des MGF chez les filles de moins de 15 ans est de 39% sur une cible de 41% en 2022, soit une tendance très positive ;
- Le nombre de victimes de VBG ayant reçus une prise en charge médicale, psychosociale et légale ne représente que 6% de la cible en 2022 ;

Dans le domaine de l'entrepreneuriat et l'autonomisation des jeunes (Hommes et Femmes) les principales tendances sont les suivantes :

- Le nombre de programmes élaborés et mis en œuvre pour l'autonomisation des jeunes (femmes et hommes) y compris les personnes vivantes avec handicap est en dépassement de la cible de 2022, à plus de 200% ;
 - Le nombre de jeunes, de femmes et de PVH ayant bénéficié d'une formation ou d'un apprentissage dans un métier porteur d'emplois productifs est en dépassement de 170% de la cible de 2022 ;
 - Le nombre de personnes vivant avec handicap ayant bénéficié d'appui dans leurs AGR/PME est à seulement 44% de la cible de 2022.
- Sur la réponse à la COVID-19, la mise en œuvre du plan de réponse socioéconomique (SERP) par les différentes agences du SNU a permis d'atteindre 4 422 970 de personnes sur une cible de 5 472 332, soit 81% des bénéficiaires.



Dans le cadre de la riposte et du relèvement de COVID-19, le SNU s'est positionné comme un porte-étendard de la promotion et de la protection des droits de l'homme de tous, en particulier les droits des personnes les plus affectées par la pandémie, à travers un plaidoyer soutenu au niveau national et international.

Ainsi, en Guinée, le plaidoyer a porté sur l'intégration des droits de l'homme dans les programmes de riposte et de relèvement post-COVID-19, à travers quatre (4) campagnes de sensibilisation au grand public (Radio/TV) sur divers sujets de droits de l'homme :

1. « Ne laisser personne de côté en Guinée »
2. « Être une partie de la solution »
3. « Reconstruire en mieux : placer les droits de l'homme au cœur du relèvement post-COVID » ;

4. « Guinée : élections sans violences ni discours haineux ».

Au niveau international, le plaidoyer effectué durant plusieurs conférences en faveur de la coopération et la solidarité internationale, avec l'université de sciences et technologie de Huazhong (HUST) de Chine et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, a permis de passer le message pour l'accès universel aux kits sanitaires, au traitements et aux vaccins, en particulier pour les personnes les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants, les personnes vivant avec handicap, les personnes atteintes d'albinisme et celles âgées.

Enfin, l'équipe pays des Nations Unies a également édité et vulgariser auprès du SNU et de plusieurs partenaires, une infographie relative à la pertinence des recommandations des mécanismes de droits de l'homme dans la réponse à la COVID-19, et une autre sur les 10 indicateurs thématiques et

indicateurs complémentaires pour l'évaluation et le suivi des implications du COVID-19.



2.3. PROGRÈS VERS LA RÉALISATION DES RÉSULTATS DE L'UNDAF

Priorité stratégique 1 du Plan National de Développement Socioéconomique (PNDES) : La promotion de la bonne gouvernance au service du développement durable

Effet 1 du PNUAD :

D'ici 2022 Les institutions nationales au niveau central, décentralisé et déconcentré, assurent et garantissent de manière inclusive, l'État de droit, la démocratie, la sécurité, la paix sociale et une gouvernance institutionnelle performante conformément aux principes des droits de l'homme.

Huit (8) agences ont contribué aux résultats de cet effet sur la gouvernance

HCDH, HCR, OIM, PAM, PNUD, UNCDF, UNFPA, UNICEF

L'effet 1 du PNUAD contribue aux ODD

5, 10, 16 et 17.

PROGRÈS VERS L'ATTEINTE DE L'EFFET 1 DU PNUAD

Au terme de la troisième année de mise en œuvre de l'UNDAF, des progrès ont été réalisés par endroit mais plusieurs défis restent à relever pour une bonne gouvernance au service du développement durable.

Selon le rapport 2020 de la Gouvernance en Afrique, l'indice Mo Ibrahim de la Guinée est à 42,5, soit une tendance à la baisse par rapport à sa valeur de 45,9 en 2019. Cependant, l'indice CPIA (qualité globale des institutions nationales), mesuré par la Banque Mondiale, est resté stable à 3.2.

Selon la cour constitutionnelle, le taux de participation à l'élection présidentielle du 18 Octobre 2020 est de 78%,

soit un résultat supérieur à la cible initiale du PNUAD qui était de 75%. Aussi le taux de participation aux législatives est de 58,4%.

En matière de représentativité et de participation à la prise de décision, la proportion de femme dans la nouvelle Assemblée est de 18% en 2020, soit une nette baisse de 6% par rapport à la précédente législature qui était à 22%.

Sur le plan juridique, plusieurs cas de violation de droits de l'homme ont été jugés mais d'énormes progrès restent à mener dans ce secteur. Initialement annoncé pour juin 2020, avec l'assistance technique du SNU, le procès du massacre du 28 Septembre 2009 n'a pas pu se tenir.

Produit 1.1 : Les institutions nationales en charge de la sécurité, la justice, l'administration publique et des élections ainsi que les organisations de la société civile disposent des capacités nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre les politiques et stratégies y compris celles relatives aux réformes.



Photo HCDH: Réunion d'échanges entre le SNU et le corps diplomatique sur la situation des droits de l'homme

Au cours de l'année 2020, l'appui du système des Nations Unies a contribué au renforcement des capacités techniques de 9 institutions nationales en formulation, suivi et évaluation des politiques, programmes et projets au niveau central et décentralisé, contribue à améliorer la qualité de la mise en œuvre des interventions de développement.

En matière de formulation des politiques, programmes et projets y compris au niveau décentralisé, l'appui du SNU a permis d'élaborer : neuf (9) Plans de Développement Locaux et leurs Plan Annuel d'Investissement qui sont sensibles au genre et aux conflits liés causés par la dégradation de l'Environnementale dans neuf (9) communes des plus conflictogènes du pays, à savoir : Kolaboui, Tanènè, Dabiss, Kanfarandé, Sangaredi (dans la région de Boké), et Bangouya, Kolenté, Mambia, et la commune urbaine de Kindia (dans la région de Kindia).

• La formation de 358 cadres issues de la police, de la protection civile, de la gendarmerie, de l'armée, des douanes et des conservateurs de la nature dans les régions de Conakry et Nzérékoré, sur les principes de droits de l'homme a contribué à réduire les cas d'abus dans la gestion de la crise sanitaire lié à la COVID-19.

• 650 soldats du bataillon dénommé « Gangan 6 », ont été outillés sur les thématiques liés à la prévention des VBG, le maintien de la paix, le trafic transnational, la menace terroriste, en prélude à leur déploiement à Kidal (Mali) au compte de la MINUS-MA;

• En collaboration avec le Bureau de Stratégie et de Développement (BSD) du ministère de la Sécurité et de la Protection Civile (MSPC); et l'observatoire de la sécurité urbaine, la mise en place d'un mécanisme de remontée des plaintes vers l'inspection générale des services de sécurité a favorisé l'enregistrement quarante-trois (43) plaintes dont onze (11) ont été traitées avec succès.

• Au niveau des frontières Koundara et Siguiri, la formation de 43 agents et officiers (dont 3 femmes) de police et de douanes sur la gestion intégrée des frontières et la lutte contre le trafic illicite des migrants contribue à réduire la traite des personnes y compris des enfants;

A la suite de la participation de la République de Guinée au troisième cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU) la tenue d'un atelier de concertation de 81 représentants (dont 13 femmes) issus des différents Départements ministériels et leurs services techniques régionaux et préfectoraux, de l'INIDH, du SNU et de la Société civile, a permis d'identifier des actions immédiates pour le suivi de la mise en œuvre des 203 recommandations adressées au pays.

Aussi, le plaidoyer mené par les comités régionaux de suivi de cas de violations des droits de l'homme (mis en place et organisés avec l'appui du SNU) auprès des tribunaux de première instance du pays, a abouti à la libération de vingt-cinq (25) détenus en situation irrégulière dont sept (7) femmes et six mineurs/enfants. De plus, 49% (173/350) des enfants détenus ont bénéficié d'une alternative à la détention grâce au plaidoyer conjoint UNICEF/ HCDH et à la mise en place du Bureau de Consultation Gratuite au sein du barreau de Conakry qui apporte une aide juridique aux enfants en contact avec la justice.



Dans la même dynamique, les actions de renforcement de capacités menées par les agences du SNU sur le suivi de la mise en œuvre des politiques, projets et programmes ont permis à quelques 108 OSC et l'Institution Nationale Indépendante des droits de l'Homme en Guinée (INIDH) de faire du contrôle citoyen et contribués au suivi de la situation des droits de l'homme en période électorale. Ces OSC ont menées des activités d'éducation civique en vue de l'amélioration de la cohésion sociale et la participation citoyenne aux élections, notamment

celle des femmes, grâce au déploiement de 537 acteurs (dont 250 femmes) dans les 8 régions administratives du pays.

Au niveau du cadre normatif, au total vingt (20) documents nationaux de référence sont élaborés/ révisés/validés en faveur des couches vulnérables et intégrant les normes sur les droits de l'Homme, l'égalité des sexes, la migration et la protection de l'environnement. On peut citer entre autres :

1. le projet de loi portant protection des droits des personnes vivant avec l'albinisme ;
2. la pré-stratégie nationale de l'économie bleue ;
3. la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) qui prend en compte les nouveaux défis de la protection de l'environnement;
4. l'avant-projet des textes d'application de la loi L/2018/021/AN du 15 mai 2018 portant promotion et protection des droits des personnes handicapées en République de Guinée ;
5. la pré-stratégie de l'utilisation des aéronefs télépilotes civils (drones) ;

6. le document de politique migratoire de la Guinée, y compris le profil migratoire actualisée de la Guinée ;

7. le plan d'action national de lutte contre la traite des personnes;

8. le plan d'action des 5 groupes thématiques de la « United Nations Net Work for Migration » (ou Réseau des nations unies pour les migrations) en Guinée ;

9. l'élaboration du Plan de contingence des forces de défense et de sécurité (FDS) COVID 19, conformément à la Stratégie nationale de lutte contre la COVID-19

10. Le Guide basée sur l'approche à trois volets pour la planification des projets de résilience au niveau communautaire ;
11. Le Plan d'Action National de lutte contre la Résistance aux Antimicrobiens (RAM) ;
12. Le plan de contingence humanitaire national actualisé en collaboration avec le MATD ;
13. Le guide référentiel du plaidoyer sensibles aux conflits ;
14. Un état des lieux des infrastructures sociales de paix (ISP) en Guinée forestière ;
15. Un document de programme de renforcement des capacités du système statistique national en vue d'aider à mobiliser des ressources d'autres partenaires au développement.

En matière de plaidoyer, au moins trois (3) ont été menés : en direction du Gouvernement et de l'Assemblée nationale pour amender la Loi portant organisation et fonctionnement de l'Institution Nationale Indépendante des Droits Humains (INIDH) en vue de la conformer davantage aux Principes de Paris ; en direction des décideurs sur la prévention des violences basées sur le genre durant la célébration de la Journée Mondiale de la Population couplée à la cérémonie de lancement du rapport sur l'état de la population mondiale 2020 ; en direction du gouvernement aussi, lors de la journée internationale des droits de l'homme, en faveur de l'approche « reconstruire en mieux avec les droits de l'homme post COVID-19 ».

Produit 1.2. Les populations, notamment les femmes et les jeunes disposent davantage de capacités pour assurer leur participation citoyenne, la cohésion sociale, la sécurité et l'accès équitable à la justice.



Photo : Prévention des conflits intercommunautaires sur la gouvernance foncière à Nzérékoré

Dans le cadre de la participation citoyenne, l'appui du SNU et ses partenaires a permis à 43 ONG d'engager un processus de contrôle citoyen, notamment, la protection des libertés publiques et le respect des droits de l'homme dans l'application des mesures édictées par l'état d'urgence sanitaire et l'amélioration de la participation des femmes aux élections. Ainsi, un réseau de 800 femmes dont 30% de jeunes filles leaders communautaires provenant de 312 associations non formelles des cinq communes de Conakry sont outillées et impliquées davantage à l'apaisement des tensions, la prévention des troubles sociaux et les violences électorales. Aussi, plus de 655 jeunes ont des connaissances accrues sur la vie associative, le code de la route et le civisme y compris la lutte contre la radicalisme religieux et l'extrémisme violent. Parmi ces jeunes :

- 492 jeunes sont des conducteurs de moto taxi de la commune urbaine de Nzérékoré et des cinq (5) communes de Conakry dans les zones à risque en République de Guinée;
- 128 jeunes dont 49 filles appartiennent à plusieurs corps de métiers, scolarisés et non scolarisés ont été sensibilisés à l'identification des priorités des jeunes dans les Plans communaux et régionaux ;
- 35 cadres dont 5 femmes en provenance des collectivités, des sections des impôts ont bénéficié de renforcement de capacités sur la fiscalité et la mobilisation des ressources des communes en vue du recouvrement exhaustive des recettes communales.

En matière de prévention et de prise en charge des Violences

Basées sur le Genre (VBG), au total 33 structures intégrées de prise en charge des VBG sont opérationnelles avec l'appui du SNU. Dans ce cadre :

- Sur le plan du renforcement de capacités : 22 cadres/acteurs étatiques et non étatiques, membres de la plateforme nationale de dialogue sur la lutte contre la traite des personnes, ont été outillés sur l'assistance et la protection des personnes victimes de traite.
- Pour la gestion des conflits : 24 policières et femmes leaders de la société civile sont formés sur les techniques de prévention et de gestion pacifique des conflits, ayant abouti à la mise en place d'un pool de formatrice et référentes dans la commune urbaine de Nzérékoré, en Guinée forestière.
- En matière de communication : 12872 citoyens ont participé à des sessions de sensibilisations divers (dialogue générationnelle sur les VBG, de porte à porte et de communication de masse) sur la prévention, l'exploitation et la traite au sein des communautés réparties dans les huit régions administratives du pays.

Produit 1.3. Le système statistique national dispose des capacités pour produire et diffuser des données fiables actualisées et désagrégées

Dans le cadre du renforcement du système statistique, l'accès et l'utilisation des données statistiques ont été améliorées à travers la réalisation de 16 études/enquêtes/évaluations y compris une évaluation, et l'appui technique pour le fonctionnement de 5 bases de données au niveau décentralisé. Ainsi l'appui technique et financier a permis de mener seize (16) opérations de collecte de données que sont :

1. Evaluation de l'impact du COVID-19 sur les migrants ;
2. Etude d'impact de la COVID sur l'économie Guinéenne
3. Migrer pour réussir : Analyse des trajectoires migratoires de la jeunesse à travers l'expérience des migrants de retour ;
4. Endettement des migrants de retour et impact sur la réintégration durable ;
5. Conditions des orpailleurs étrangers en Guinée : cas de la Préfecture de Siguiri ;
6. Etude de base du projet de prévention de la radicalisation des conducteurs de mototaxis des communes de Conakry et de la commune urbaine de Nzérékoré ;
7. Étude de l'ampleur des violences basées sur le genre en période de covid-19 ;
8. Suivi des flux financiers relatifs à la Planification familiale exercice 2019 ;
9. Étude de base pour la production de comptes nationaux trimestriels de calcul du PIB et d'autres agrégats macroéconomiques ;
10. Deux (02) Enquêtes de suivi de la sécurité alimentaire en vue de produire des évidences pour l'accompagnement du Gouvernement dans la riposte contre la COVID;
11. Une étude de base sur l'impact de l'environnement et du changement climatique à la résilience et la mobilité des communautés en République de Guinée
12. Cartographie et analyse de l'écosystème numérique en République de Guinée ;
13. Étude de marché et identification d'opportunités pour l'ananas frais de Guinée sur les marchés régionaux et européen, cas de la Gambie, Mali, Maroc, et l'Union européenne.
14. Etude socio anthropologique portant sur le niveau de Connaissances, Aptitudes et Pratiques (CAP) de la COVID-19

Aussi, dix (10) annuaires statistiques et des bulletins sont produits et disséminés auprès des acteurs de développement avec le soutien des agences du système des Nations Unies. Les secteurs ayant bénéficiés sont le commerce, du transport, de l'élevage, de la pêche et aquaculture, de l'emploi et jeunesse, de la Culture et Patrimoine historique, et de l'Actions sociale.

Sur le suivi de la mise en œuvre du Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) et des ODD, les cinq (5) bases de données sociodémographiques disponibles dans les régions de Kankan, Labé, Mamou et Nzérékoré ont bénéficié de l'appui financier et technique pour collecter des données sur certains indicateurs.

Dans le but d'améliorer les capacités nationales sur la gestion des données et l'élaboration des documents stratégiques, y compris la mobilisation des ressources, 65 cadres nationaux ont acquis des capacités supplémentaires en collecte, analyse et diffusion des données. Ces cadres sont principalement issus de l'Institut National des Statistiques (INS), des Ministères de la sécurité, de l'Action Sociale, des affaires étrangères et de l'ONG AGIL. Ces formations ont porté notamment sur les méthodologies d'élaboration de politique de protection basées sur des données factuelles, l'utilisation du logiciel d'aide au calcul de l'Indice Prix et la saisie des données sur la plateforme servant de base de données des collectivités locales.

En outre, l'appui technique et financier du SNU et le plaidoyer ont contribué à améliorer la production et l'utilisation des statistiques dans la conception, le suivi et l'évaluation des programmes de développement. Pour cela, des publications sont régulières, parmi lesquelles :

- Un Bulletin de Population et Développement sur les données sociodémographiques récentes et la situation de la covid-19 depuis mars 2020 ;
- Un rapport et un bulletin de suivi de la sécurité alimentaire et deux bulletins de suivi des prix des produits agricoles ;
- Une Publication sur le Droit à la Santé en Guinée, mise à la disposition des divers acteurs, notamment de la santé, de la justice, de la société civile. ;
- Deux Publications sur « le Droit au développement » et sur « le droit à la Santé en Guinée » disséminées auprès des acteurs gouvernementaux, le Corps diplomatique, les Agences du SNU et les organisations de la société civile ;
- La publication d'une Note de plaidoyer et d'action, intitulée « 4 actions pour reconstruire en mieux après COVID-19 avec les droits de l'homme ». Il s'agit de 1) mettre fin à toute forme de discrimination, 2) réduire les inégalités, 3) encourager la participation et la solidarité, et 4) promouvoir le développement durable ;
- Une édition du Code de Justice militaire révisé de la République de Guinée en 200 exemplaires ;
- Un « Guide pratique de monitoring des droits de l'homme » a été disséminé auprès des organisations de la société civile guinéenne et de l'institution nationale indépendante des droits humains ;
- Un Rapport périodique de la Guinée, qui était attendu depuis le 30 juin 1990, sur la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ;
- Une étude sur « Les droits de l'homme et l'exploitation minière en République de Guinée » ayant permis d'approfondir le processus de mise en œuvre du Droit au développement et des droits économiques, sociaux et culturels en Guinée.

Enfin, le SNU, avec le soutien financier de l'Union Européenne en partenariat avec l'ONG Search For Common Ground, l'Office Guinéenne des Droits de l'Homme a permis au ministère de la Citoyenneté et de l'Unité Nationale, de vulgariser la Lettre de Politique de promotion et de protection des droits de l'homme auprès de 112 représentants des autorités administratives déconcentrées et décentralisées, puis à travers 20 Radios rurales et communautaires ainsi que des OSC.

Priorité stratégique 2 et 4 du Plan National de Développement Socioéconomique (PNDES 1): La transformation économique et la gestion durable du capital naturel

Effet 2 du PNUAD :

D'ici 2022, les institutions nationales, la société civile et le secteur privé mettent en œuvre de manière inclusive, des politiques et programmes qui améliorent la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion durable de l'environnement et la résilience des populations aux changements climatiques et aux risques des catastrophes.

Six (6) agences ont contribué à cet effet sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; et l'appui à la résilience

FAO, OIM, ONUDI, PAM, PNUD, UNOPS

L'effet 2 du PNUAD contribue aux ODD

1, 2, 5, 5, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 17



PROGRÈS VERS L'ATTEINTE DE L'EFFET 2.

Les différents appuis du SNU ont permis de restaurer 202604,82 ha de terres dégradées et des écosystèmes fragiles soit une progression de 68% vers la cible de 2022. Cette restauration contribue considérablement à l'amélioration du couvert végétal, à la protection de la biodiversité et à la lutte contre les changements climatiques.

En réponse aux risques climatiques 2364 ha d'écosystèmes forestiers sont réhabilités ou mis en défens dans les communautés les plus à risques.

Selon les résultats d'une enquête de perception, la résilience face au choc climatique s'est améliorée de 15,75% pour les populations vivantes dans les zones d'interventions du SNU.

Produit 2.1. Des programmes de développement des filières productives et de promotion des chaînes de valeur pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont élaborés et mis en œuvre



Photo FAO : Utilisation de l'application FAMEWS pour la remontée des données sur la CLA

En 2020 les interventions du SNU ont porté principalement sur l'augmentation de la productivité des petits exploitants, la structuration et l'amélioration des performances des organisations paysannes (OP), la promotion de l'aquaculture et l'appui à l'accès des petits exploitants aux marchés agricoles rentables tout en créant un environnement favorable.

Pour la promotion d'une agriculture durable, si le nombre d'organisations paysannes bénéficiaires de l'accompagnement de la chaîne d'approvisionnement est resté stable à 33, le nombre d'hectares aménagés pour la riziculture et le maraichage est passé de 50,19 ha en 2019 à 84,16 ha en 2020 soit une progression de 68 %. Aussi, 16 jardins de case ont été aménagés et productifs dans la région de Boké.

Dans le cadre de l'appui à la structuration des organisations paysannes, la formation de 58 structures faitières d'organisations paysannes et 64 groupements dont 91% de femmes sur la gouvernance, développement institutionnel et l'élaboration de 20 plans d'actions contribuent à l'amélioration des performances des organisations bénéficiaires. Aussi, la validation d'une étude sur les filières et chaînes de valeur dans les domaines de l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'environnement a permis d'identifier 10 filières productives durables.

Sur le développement de la filière ananas, la formation de 197 entrepreneurs agricoles en gestion d'entreprise, sur les itinéraires techniques de production de l'ananas conventionnel et biologique y compris les techniques de rejets d'ananas, contribue à améliorer leur performance et la promotion de la filière dans les zones à fort potentiels.

En termes de partenariats, les agences du SNU ont signé 3 protocoles d'accord avec les ministères de l'environnement, de l'agriculture et des affaires sociales, définissant les critères de projets conformes aux politiques agricoles et environnementales nationales. De plus, un partenariat tripartite entre le SNU, le gouvernement et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) est signé pour la diffusion d'une technique de riz étuvé (faux-fond).

En outre, 28 tonnes de semences ont été distribuées 744 nouveaux ménages dont 250 femmes grâce à un recouvrement auprès des ménages bénéficiaires de la campagne précédente.

Dans le cadre de l'amélioration de la diversité et du respect des préférences alimentaires des populations, la pêche dans huit (8) sites piscicoles a permis de distribuer 17 tonnes de poissons à 11.700 bénéficiaires dont 82,7% femmes. Aussi, pour une mise à l'échelle de ce projet ayant débuté en 2019, quelques 22 nouveaux sites piscicoles sont aménagés en Moyenne et Haute Guinée pour un total de 25.588 bénéficiaires dont 78,42% de manière directe. De plus, 3 hectares de rizi-pisciculture ont été aménagés en région forestière et 150 ruches kenyanes installées dans 6 fermes apicoles des régions de Kindia, Kankan et Nzérékoré contribue à sauver la biodiversité.

Dans le cadre de la lutte contre la chenille légionnaire d'automne (CLA), le renforcement des capacités des cadres des services de la protection des végétaux du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, 300 agents de terrain et 100 membres des comités de surveillance ont été formés sur l'identification et la surveillance de la CLA en utilisant l'application mobile FAMEWS, installée sur 300 smartphones. Cette formation contribue à faciliter la remontée régulière des prospections dans toutes les préfectures du pays. Sur la sensibilisation contre la CLA, la diffusion d'un spot en 5 langues dont 4 nationales (français, Soussou, Pular, malinké et kpélé) à la télévision nationale et les des émissions radiophoniques ont amélioré la connaissance des communautés.

Pour la surveillance et de la lutte intégrée, 2500 pièges à phéromones, 10 000 leurres, 25 motos tout-terrain, 300 kits de protection individuel (EPI), 100 pulvérisateurs et 42 atomiseurs ont été mis à la disposition des services de la protection des végétaux du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage.

Également, deux (2) unités de production locale de bio pesticides à base de neem sont acquises et octroyées à deux (2) groupements en haute Guinée, formés à leur maintenance et utilisation. Ces unités permettront à ces groupements bénéficiaires de renforcer leur production et de permettre l'approvisionnement des producteurs en bio pesticides à base de neem pour la faciliter la lutte.

En appui à la filière technologie de transformation du riz local et la promotion de l'emploi, l'équipements de 12 groupements de femmes et de jeunes

avec 12 décortiqueuses blanchisseuses complètes et motorisées d'une capacité de 1 à 1,5 t/h; 12 Kits d'étuvage améliorés du riz en capacité 200 kg; 12 Epiereuse motorisé capacité 1 t/h; 24 Bâches de séchage; 12 Testeur/Détecteur d'humidité des céréales et 12 Balances mécaniques d'une tonne.

Par ailleurs, l'appui à l'accès des petits exploitants agricoles aux marchés locaux, a permis au SNU d'acheter localement 8061,49 tonnes de vivres et de les redistribués dans 1216 écoles à cantines scolaires pour le programme d'alimentation scolaire basé sur l'agriculture locale.

Dans le contexte de la COVID, notamment sur le renforcement de la résilience des communautés vulnérables, 16 285 bénéficiaires ont reçu des transferts monétaires de 1 077 000 000 GNF (environ 110 000 USD) en échange d'activités de production et de distribution de masques faciaux, des systèmes de lavage de main et de savons. Ainsi, le nombre de ménages soutenus dans les activités de création d'actifs productifs est passé de 1 104 en 2019 à 3 257 en 2020.



L'appui à 233 jeunes à la mise en œuvre des activités de haute intensité de la main d'œuvre et des activités génératrices de revenu dans 13 communautés vulnérables, contribue à réduire la dégradation de l'environnement et limiter les risques de conflits.



Produit 2.2. Les outils de planification et les mécanismes de financement de la gestion durable de l'environnement, des ressources naturelles et du cadre de vie sont révisés/élaborés et utilisés pour prendre en compte les risques climatiques et de catastrophes.

Dans le cadre de l'amélioration de l'accès aux énergies propres, 137 ménages ont bénéficié d'un biodigester chacun. Ces biodigesteurs ont permis : (i) d'éviter l'émission de 825 téqCO₂ ; (ii) de produire 8 220 tonnes de compost à base d'effluents pour faciliter la restructuration des sols à potentiel agricole faible et favoriser la pratique de l'agriculture biologique ; (iii) de produire 4 402 MWhTH d'énergie propre au bénéfice de ces ménages en remplacement du bois énergie. Pour faciliter la mise à l'échelle des acquis, le Gouvernement a mis en place une Agence Nationale pour la Promotion de la Technologie du Biodigester en Guinée. Cette agence sera la structure locale répondante de l'Alliance sous régionale sur la promotion des biodigesteurs.

Sur les énergies renouvelables, la construction de deux (02) pico centrales hydroélectriques hors réseau en Guinée forestière, d'une capacité totale de 94 kVA contribue à l'amélioration des conditions de vies de 844 ménages ruraux. Cette infrastructure permettra aux communautés bénéficiaires d'avoir accès à l'énergie propre, de développer des activités génératrices de revenus et de développer un modèle de financement pour soutenir les investissements dans la construction et l'exploitation viables et durables de systèmes de petite centrale hydroélectrique en Guinée.

Quelques 2 621 nouveaux foyers améliorés en banco sont vulgarisés dans les régions administratives de Kankan et Faranah. Pour assurer la réplication de cette action, le SNU a appuyé le renforcement de capacités de 945 femmes et 38 personnes vivant avec handicap sur les techniques de confection, d'entretien et d'utilisation des foyers améliorés en banco.

Au total 18 396 ménages ruraux ont amélioré leur accès à des énergies renouvelables.

Grace au partenariat avec l'Institut Supérieur Agronomique et Vétérinaire « Valéry Giscard d'Estaing » (ISAV-VGE) dans les régions de Kankan et Faranah, 03 unités de production du Bio charbon sont installées. Ces unités sont gérées par trois (3) groupements mixtes constitués de quarante-cinq (45) membres dont 26 femmes. La production régulière du bio charbon est une solution énergétique alternative au charbon de bois et au bois de chauffe, qui est durable et à moindre coût.

Par ailleurs, dans la mise en œuvre des recommandations de l'étude de base sur l'impact de l'environnement et du changement climatique à la résilience et la mobilité des communautés, la formation de 80 acteurs régionaux multisectoriels sur la migration, l'environnement et le changement climatique a facilité la planification de leurs activités au niveau des collectivités locales.

En vue de favoriser la résilience et l'adaptation, le SNU a soutenu la restauration de 1 433,82 ha de têtes de sources (Konkouré et Niger), de sites Ramsar, de méandres critiques, berges, jachères dégradées, bassins versants du fleuve Niger et des forêts communautaires à travers des plantations d'arbres fruitiers, forestiers, de cordons pierreux végétalisés avec du vétiver.

De plus, 128 planteurs communautaires et privés sont soutenus pour entretenir 256,71 ha de plantations forestières dans les régions de Boké, Kindia et Mamou. Les travaux d'entretiens de ces plantations ont favorisés la création de 601 emplois verts et temporaires dont 85 occupés par des femmes au niveau locale.

Dans le cadre de la restauration des paysages et forêts en Guinée, 15 cadres nationaux ont été formés à l'utilisation des outils de suivi du couvert forestier, 1291 personnes ont été sensibilisées sur la gestion des feux de brousse et la protection des têtes de sources et bassins versants et 51300 m linéaires de pare feux ont été réalisés.

Dans le but de répondre aux besoins pressants des utilisateurs d'informations climatiques pour la planification du développement et la gestion des risques de catastrophes, un diagnostic approfondi du réseau hydrométéorologique de la Guinée a mis en évidence la vétusté des équipements, l'insuffisance de moyens financiers pour une gestion efficace des stations hydrométéorologiques, l'insuffisance et le vieillissement du personnel. Pour pallier ces insuffisances, plusieurs stations météorologiques et hydrologiques automatiques d'une valeur de 1,4 millions de USD sont acquises à ce jour. Aussi, la production de cartes de risques de catastrophes, l'élaboration d'un programme de formation assorti de plans d'actions budgétisés et la réalisation de 120 émissions radio télévisées sur les informations climatiques et le système d'alertes précoces.

Ainsi, le renforcement de capacités de 44 cadres dont 9 femmes issus des directions nationales de la météorologie, de l'hydrologie et du Service National de Gestion des Catastrophes et Urgences sur des thématiques liés à l'administration du réseaux Informatiques, la maintenance des bases de données, et en notions d'alertes précoce (CAP Common Alerting Protocol) permettra d'améliorer la collecte et l'analyse des données.



Photo FAO: Vaccination contre la rage à Siguirini (Siguiri)

Dans le cadre de la surveillance des maladies animales, des Procédures Opérationnelles Standards (POS) de surveillance de cinq (5) maladies zoonotiques (la rage, le charbon bactérien, la brucellose, la grippe aviaire et les fièvres hémorragiques) sont développées et vulgarisées suivant l'approche « une seule santé/One Health ». De plus, le Réseau d'Epidémiosurveillance des Maladies Animales en Guinée (REMAGUI) a été renforcé sur les bonnes pratiques de gestion des urgences, de l'utilisation de l'application de rapportage en temps réel (EMA-i) sur les maladies animales ainsi que la plateforme EMPRES-i y compris sur le plan d'urgence contre la grippe aviaire.

S'agissant de la biosécurité/bio sûreté (BS/BS), un manuel de BS/BS et un manuel Assurance Qualité ont été révisés et mis à la disposition des laboratoires vétérinaires du pays. En outre, dix (10) marchés à volailles de la capitale Conakry et les villes environnantes ont été dotés de 150 cageots pour le transport des volailles, de pulvérisateurs et de produits de désinfections pour le respect des mesures de biosécurité.

Aussi, sur la prévention, l'appui du SNU a favorisé la fourniture de quatre mille (4 000) doses de vaccin contre la rage et quarante-cinq mille (45 000) doses de vaccin contre l'anthrax. La dotation de dix (10) centres de diagnostic préfectoraux en chaînes de froid, en réactifs et consommables de laboratoire favorise la conservation des échantillons. Ce soutien concerne également la rénovation et l'équipement le laboratoire vétérinaire régional de Nzérékoré.

En appui à la Direction Nationale des Sciences Vétérinaires (DNSV), le SNU a financé la formation de deux (2) cadres pour le Master en épidémiologie à l'Ecole Inter Etat des Sciences et Médecine Vétérinaire, ainsi que la mise en place de la première cohorte de formation en Epidémiologie Vétérinaire de Terrain de base « ISAVET/In Service Applied Veterinary Epidemiology Training » composé de 20 agents.

Enfin, l'élaboration et la validation du Plan d'Action National de lutte contre la Résistance aux Antimicrobiens (RAM) et les textes règlementaires ont permis de renforcer le cadre légal pour mettre fin de la RAM en Guinée. Ainsi, un plan d'actions a été développé pour la détection des résidus de RAM dans les œufs et le lait localement produits. En plus, le LCVD (Laboratoire Central Vétérinaire de Diagnostic) de Conakry de la section d'hygiène alimentaire a été mis à niveau et équipé pour le diagnostic de la RAM.

Priorité stratégique 3 du Plan National de Développement Socioéconomique : Le développement inclusif du capital humain

Effet 3 du PNUAD :

D'ici 2022, les populations notamment les plus vulnérables ont un accès accru et équitable et utilisent les services sociaux de base de qualité.

Huit (8) agences ont contribué à cet effet sur l'accès aux services sociaux de bases

HCR, OIM, OMS, PAM, UNESCO, UNFPA, UNICEF, UNOPS

L'effet 3 du PNUAD contribue aux ODD

3, 4, 5, 6, 7, 10 et 17

PROGRÈS VERS L'ATTEINTE DE L'EFFET 3

Promouvoir l'accès aux services sociaux de base notamment pour les plus vulnérables est un engagement du système des Nations Unies pour ne laisser personne de côté en Guinée y compris en situation d'urgence.

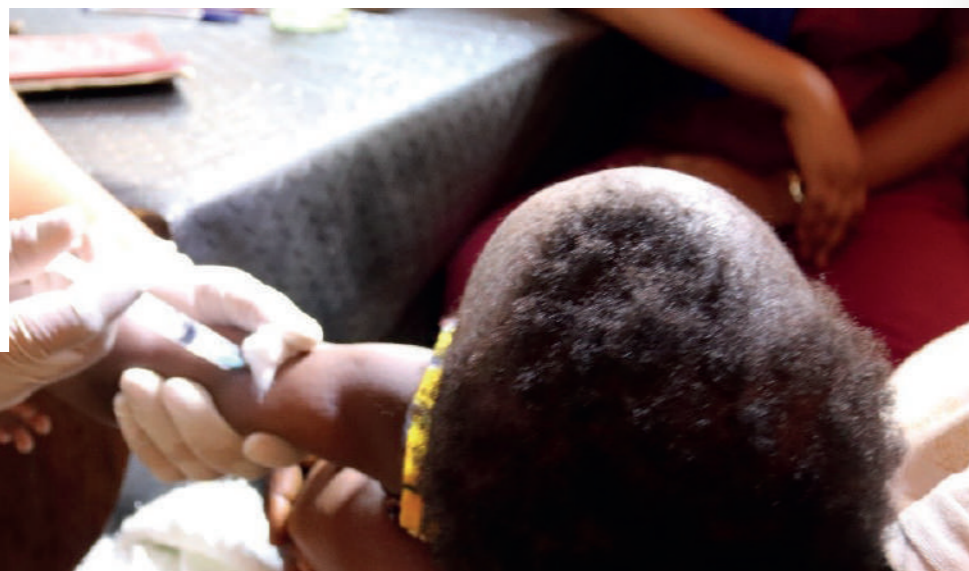
Dans le cadre de la réponse à la pandémie, les résultats de l'étude sur l'impact socio-économique de la COVID-19 ont contribué à guider le SNU dans la formulation d'un Plan de Réponse Socioéconomique (SERP) qui est aligné sur le plan national et sur la Stratégie Nationale de Lutte contre la COVID (SNLC).

Selon les données de l'EDS⁸ 2018 (la plus récente), la proportion d'accouchements assistés par du personnel de

santé qualifié est de 55,3%, le pourcentage de filles et de garçons de 12 à 23 mois complètement vaccinés est de 24%, le taux de prévalence contraceptive moderne est de 10,60%, le taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant est de 10%, le taux net de scolarisation au primaire est de 84,1%, le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale est de 16%, le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de retard de croissance est de 30%, le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de maigreur est de 9,2%, le taux de prévalence des MGF chez les filles de moins de 15 ans est de 39%, le pourcentage des ménages disposant de mode d'aisance adéquat est de 52% et 79% de la population a accès à une source d'eau potable.

En 2020, sur le plan nutritionnel, le traitement de la malnutrition aiguë modérée (MAM) chez les enfants âgés de 6 à 59 mois a permis d'atteindre un taux de récupération 95,2 % soit un taux d'abandon de 3,3%. Aussi, chez les personnes vivant avec le VIH sous ARV le taux de récupération nutritionnel est de 73,3%, et chez les patients tuberculeux sous DOT de 73,8%.

Produit 3.1. Les populations notamment les plus vulnérables ont accès à des services de Santé et nutritionnels de qualité, y compris la lutte contre le VIH, la mortalité maternelle et néonatale, le paludisme, la Tuberculose, les maladies tropicales négligées et les maladies non transmissibles, dans le cadre de la couverture sanitaire universelle.



Dans le cadre du renforcement de la gouvernance du système de santé, l'appui à la coordination des PTF du secteur a permis d'élaborer les huit (8) documents suivants et 20 plans régionaux de santé communautaires:

1. Le plan national de préparation et de riposte au COVID-19 ;
2. Le plan de contingence du SNU pour la COVID-19 ;
3. Le plan de continuité de services ;
4. Le plan stratégique pour l'introduction et la vaccination contre la COVID 19 ;
5. L'évaluation de base du statut des RHS et formulation de la politique des ressources humaines ;
6. Le plan stratégique de la faculté des sciences et technologies de la santé de l'Université de Gamal Abdel Nasser de Conakry pour la formation du personnel médical (médecins, infirmières et sages-femmes) ;
7. Le programmes pour les agents de santé communautaires de l'école de santé communautaire ;
8. Le plan de contingence COVID-19/VIH/TB
9. Vingt (20) plans régionaux de santé communautaires dans les 20 districts actifs.

Prevention et prise en charge du VIH/SIDA, PMTME et Tuberculose

Sur la prévention et d'intégration des services IST/VIH/TB/PTME, l'équipe conjointe des Nations Unies sur le VIH a appuyé la formation de 15 artistes sur les mesures barrières. Ceux-là ont ensuite participé l'enregistrement d'un clip vidéo - audio sur la COVID 19 comme outil de communication pour le changement de comportement. Ces musiques diffusées sur les réseaux sociaux et sur les médias publics et privés ont contribué à la sensibilisation de masse sur les gestions barrières et les mesures de prévention.

De même, plusieurs outils tels que le guide d'espacements des rendez-vous à 3 mois et à 6 mois (R3M et R6M), le document de Politique, normes et procédure de prise en charge des hépatites virales, le canevas de rapport mensuel de prise en charge des hépatites, le registre de suivi des patients (hépatite) en pharmacie, le registre général

des patients (hépatite) et les outils de gestion du traitement préventif à l'isoniazide (INH) chez les personnes vivant avec le VIH ont été disséminés dans les 29 sites de prise en charge (PEC) à grande cohorte pour la mise en œuvre du programme régulier du PNUAD. A l'issue d'une remontée d'informations sur les difficultés rencontrées par les PVVIH pour l'obtention de leurs ARV et quelques complications dues à leur état, il a été mis en place une cellule d'écoute et

d'orientation. Cette cellule gérée par les organisations de la société civile (OSC) dispose de deux numéros verts accessibles à toutes les PVVIH et leurs entourages. Au total, 153 personnes ont été sensibilisées, conseillées et orientées en fonction de leurs besoins. Les espaces de rendez-vous pour l'approvisionnement en ARV étaient de 25% pour le rendez-vous à 1 mois (R1M), 38% pour le R2M, 19% pour le R3M et 18% pour le R6M.

Pour combler le Gap lié aux intrants de dépistage du VIH, l'équipe conjointe des Nations Unies sur le VIH, a fourni, à la demande du Programme National de Lutte contre le VIH et les hépatites (PNLS-H), 14 000 doses de Détermine VIH1&2, 1023 doses de Bioline 1&2 et 800 doses de Trinity Uni Gold 1&2.

Concernant les populations cibles, plusieurs causeries éducatives ont permis de d'informer 10113 personnes à haut risque (les professionnelles de sexes, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les prisonniers, les routiers) dont en moyenne 10% parmi eux ont été testés positifs au VIH/SIDA et pris en charge.

Dans le cadre de la Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant (PTME), 27 nouvelles structures ont été intégrées aux formations sanitaires qui mettent en œuvre les interventions PTME. Cela porte le nombre total à 808 sur 1400 structures de santé publiques en 2020.

De même, 10 800 000 préservatifs Masculins ont été mis à la disposition du ministère de la santé dans le cadre de la double protection contre le VIH et les grossesses non désirées. Aussi, 120 500 condoms ont été distribués par les relais communautaires (RECO) dans 100 villages. Concernant la tuberculose (TB), les activités de prévention de référencement et de suivi communautaire ont permis de sensibiliser 46 900 personnes (dont 22 512 femmes). Sur un total de 1322 cas présumés de TB référés au CDT par les Agents Communautaires, 153 cas se sont avérés positifs à l'examen bactériologique des crachats, soit 11,6%.

En vue de matérialiser l'intégration l'ECS, 163 écoles publiques primaires et secondaires ont été intégrées dans le programme de formation à la suite du renforcement des capacités de 237 enseignants sur l'utilisation de 4 leçons de vie portant sur les grossesses non désirées, la PF, les IST/VIH et les VBG.

Au total, dans la poursuite des objectifs 90-90-90, l'appui de l'équipe conjointe du système des Nations Unies sur le VIH au gouvernement Guinéen, a contribué à : (i) 62731 personnes

⁸ Enquête Démographique de Santé

⁹ Personnes Vivantes avec le VIH



Vaccination



Photo UNICEF :
Vaccination d'un nouveau-né dans un centre de santé

Selon des données administratives, au cours de la campagne de vaccination contre le Tétanos Maternel Néo-natal (TMN), l'intersectorialité santé-protection par l'utilisation des carnets de déclaration et d'enregistrement des naissances dans les maternités et lors des séances de vaccination a permis à 1 228 682 femmes, de recevoir leur deuxième dose de VAT sur une cible totale attendue de 1 731 001 femmes en âge de procréer (soit 71%). Ces efforts ont permis à 32 communes de convergence sur 40 d'atteindre un taux de couverture en penta 3 de 90%. La couverture vaccinale en Penta 3 au niveau national est restée nettement stable à 47% selon l'estimation de l'OMS-UNICEF (WUNIC-2019).

Au cours du deuxième semestre de l'année 2020, un total de 29 cas de polio dérivé vaccinal de type 2 ont été notifiés dans dix districts sanitaires. Pour répondre à cette épidémie, deux campagnes de vaccination ont été organisées dans 18 districts des zones infectées et environnantes, soit une couverture vaccinale en VPO3 respectivement de 101% et 105,7% selon les données administratives.



Photo UNICEF :
Supplémentation en Vitamine A à Nzérékoré

De plus, en vue de renforcer la continuité des services de vaccination, deux campagnes nationales de supplémentation en vitamine A pour les enfants de 6-59 mois, couplées au

déparasitage des enfants de 12-59 mois, ont abouti à une couverture respective de 95% et 100%. De même, pour la prévention de l'anémie, 140 007 enfants de 6-23 mois vivants dans les 40 communes de convergence ont reçus des produits de fortification alimentaire à domicile.

Santé maternelle

Sur la fonctionnalité des centres SONU, 19 SONUB dans les centres de santé sur 32 ciblés (soit 59,4 %) et 12 SONUC dans les hôpitaux sur 13 ciblés (soit 92,3 %) sont fonctionnels. De même, 3518 carnets de santé, 3 148 fiches prénatales, 3 218 fiches PF, 37 registres PF, 3 400 partogrammes, 37 registres d'accouchements ont été reproduits et distribués dans les structures de santé du pays. Pour pallier les ruptures de poches de sang, 1000 poches ont été collectées à travers quatre campagnes.

Concernant la lutte contre les fistules obstétricales, l'appui à l'organisation de quatre campagnes médiatiques à travers les radios de proximité ont permis d'améliorer le niveau de connaissance des femmes dans les régions de Kankan, Labé et Mamou et inciter la demande de dépistage chez les femmes. Ainsi, 90 femmes souffrantes de fistules obstétricales sur 100 ciblées, ce sont présentées et ont été prises en charge.

Dans le but de sécuriser les produits de santé reproductive et d'offrir des services de planification familiale de qualité, 100% des structures ciblées offrent au moins trois méthodes contraceptives modernes. De même, 28,7 % des villages des zones cibles ont bénéficié d'offre des services à base communautaire (SBC) incluant au moins 3 méthodes modernes contraceptives. Grâce à une contribution des agents de Relais Communautaires (RECO) pour la promotion de la Planification Familiale (PF), 19 735 femmes/filles ont bénéficié d'une méthode contraceptive (SAYANA PRESS).

Concernant l'accès à l'information et aux services de santé sexuelle et reproduction pour les adolescents et jeunes, le nombre de structures de santé intégrant la SRAJ est passé de 19 en 2019 à 22 en 2020 pour une cible cumulative de 24 centres.

Sur la base des données administratives, le taux de consultation prénatale désagrégé de rang 4 est passé de 22% en 2019 à 35% en 2020.

Continuité des services dans le contexte de la COVID

Dans le cadre de la riposte contre la COVID 19 et la continuité des services, plusieurs séances de sensibilisation réalisées par les RECO dans les 33 préfectures et les cinq communes de Conakry ont permis de d'informer une estimation de 5 millions citoyens. Aussi, une plateforme digitale appelée "KO COVID 19" a été mise en place par l'association des jeunes bloggeurs "ABLOGUI" avec le soutien du SNU, qui a notifié 3 100 000 vues pour informer et lutter contre les fausses rumeurs sur le COVID 19.

En plus, le ministère de la Santé a été doté de 20 véhicules de supervision dont 5 ambulances et des kits de protection individuelle du personnel de santé et d'hygiène. Ensuite 4000 kits de tests rapides ont été mis à la disposition de l'ANSS. A cela s'ajoute, le renforcement de capacités des prestataires par le mentorat, la dotation en équipements et médicaments ont contribué à l'améliorer la capacité de la prise en charge dans 285 en 2020 contre 266 en 2019, soit une augmentation de 19 centres de santé.



Photo OMS : sensibilisation sur le port du masque à Mamou

Toujours dans réponse sanitaire, le SNU a renforcé la capacité opérationnelle du ministère de la Sécurité et de la Protection Civile (MSPC) à travers un don de neuf véhicules aux unités de protection civile (UPC)/service d'incendie et de secours (SIS). Aussi, la réhabilitation et l'équipement de six unités de protection civile, et du centre national de maintenance et de formation en télécommunications de l'Ecole Nationale de la police et de la protection civile à Kagbelen ont été réalisés.

Santé des réfugiés

Pour « Ne laisser personne de côté », 209 enfants réfugiés sur 245 attendus ont été complètement vaccinés, soit une couverture vaccinale de 85%, des séances de sensibilisation et dépistage sur les IST et VIH/SIDA ont permis de d'informer 1936 personnes (dont 798 femmes) sur la prévention et la prise en charge du VIH dans le camp des réfugiés de Kouankan. Parmi elles, 25 ont été testées positives et prises en charge. Ainsi, 17 784 préservatifs masculins et 632 préservatifs féminins ont été distribués.

Les structures sanitaires de la ville de Nzérékoré et de Macenta qui abritent le camps de réfugiés, ont été approvisionnées en kits sanitaires. En vue du renforcement de la visibilité, les matériels suivants ont été développés : Des flyers, clips vidéo, spots et autres informations¹¹ ont été régulièrement partagés aux partenaires et aux réfugiés et affichés au camp et alentours.

En outre, au total, 132 personnes points focaux des maisons carcérales et des OSC des 33 préfectures du pays ont bénéficié d'une formation sur les mesures barrières afin de se protéger et de protéger les détenus.

Dans le cadre de la surveillance au niveau des 11 points d'entrée prioritaires, la formation et le déploiement de 112 agents de contrôle sanitaire du pays a permis de contrôler (prise de température, lavage des mains, port de masque) 144 758 passagers dont 43 375 femmes.

Il est important de noter que, seul l'aéroport dispose un dispositif de test rapide, qui a permis d'identifier et isoler 235 personnes venues de l'étranger sans certificat de négativité parmi lesquelles 39 ont été testées positives. Des protocoles pour le partage d'informations sur la santé publique ont contribué à renforcer la collaboration transfrontalière entre la République de Guinée et ses principaux voisins (Sierra Leone, Libéria, Guinée-Bissau, Sénégal, Mali et Côte d'Ivoire).

Sur le plan alimentaire et nutritionnel, les interventions ont touché 28 000 bénéficiaires sur 38 000 prévus (74% de couverture) à Conakry, Boké, Labé, Kankan et Nzérékoré. Ces zones étant les plus touchées par la COVID-19 et par la malnutrition aiguë globale et la malnutrition chronique.

La prise en charge de la malnutrition aiguë sévère (MAS) a été étendue à toutes les structures de santé du pays. Ainsi, 75 139 enfants souffrant de MAS ont été traités selon le protocole national de prise en charge. Dans le cadre de prévention du retard de croissance, le gouvernement s'est doté d'un plan de passage à l'échelle des pratiques optimales d'alimentation des nourrissons et des jeune enfants (ANJE) budgétisés, avec une priorisation faite sur l'augmentation du taux d'allaitement exclusif et l'amélioration de la diversification alimentaire chez les enfants de 6-59 mois.

Sur la mobilisation des financements, l'appui à l'organisation du premier forum international pour le financement durable de la sécurité sanitaire en Guinée, sous le thème « ENGAGÉ pour la Sécurité Sanitaire » a permis de mobiliser un montant de 98 500 000 GNF (Environ 9 850 USD) dans un compte sécurisé à Ecobank au nom de ANSS-EPI-FOND.

Ce forum a regroupé près de 150 personnes composées d'acteurs économiques nationaux et internationaux et des membres de la Diaspora guinéenne.

Produit 3.2. Les populations ont un accès équitable et durable à l'eau potable, les services d'assainissement et à l'hygiène

Dans le domaine de l'accès équitable et durable à l'eau potable, la contribution du SNU a permis à 20 065 nouvelles personnes d'accéder à l'eau potable, grâce à la construction de forages équipés de pompes manuelles et des adductions d'eau dans plusieurs communautés rurales de 2 régions de Labé et Nzérékoré qui fonctionnent sur l'énergie solaire. Ces points d'eau sont construits grâce à un partenariat avec des entreprises privées sous la supervision des municipalités et du Service National des Points d'Eau (SNAPE).

Pour l'accès à l'eau en milieu scolaire et sanitaire, le nombre d'écoles est passé de 78 en 2019 à 109 en 2020, soit une augmentation de 31 écoles disposant du Paquet Eau Hygiène et Assainissement (EHA). Cela qui a permis à 6.904 élèves (dont 2.897 filles) de bénéficier d'un environnement assaini. Aussi, le paquet de services EHA est resté maintenu dans 78 centres de santé en 2020.

Dans le cadre de l'assainissement, le système a accompagné le Gouvernement à la formulation et l'adoption d'une feuille de route pour une Guinée sans défécation à l'air libre (FDAL) d'ici 2027 financer à 20% par le gouvernement. Cet appui a permis la certification FDAL de 1014 nouvelles communautés (soit 200 515 personnes), dans les régions de Labé, Mamou, Nzérékoré, Kindia et Kankan.

Au total, le nombre de villages certifiés avoir mis fin à la Défécation à l'Air Libre (FDAL) est passé de 2215 en 2019 à 3065 en 2020.



Photo UNICEF: Un Forage manuel dans la commune rurale de Bolodou

L'absence des lieux d'aisance dans les établissements favorise l'abandon scolaires surtout des jeunes filles. Afin de réduire cette disparité scolaire entre fille et garçon, le SNU en collaboration avec les ministères en charge de l'éducation et de l'assainissement a construit/réhabilité dans 31 écoles des blocs de latrines séparées. Ce qui a permis à 6 904 élèves dont 2 897 filles de bénéficier d'un environnement assaini. Au sein des communautés, grâce à un soutien direct des agences du SNU, 160384 personnes supplémentaires ont bénéficié de lieux d'aisance adéquats.

WASH dans le contexte de la COVID

Dans le cadre de la charge des cas de la COVID-19, la synergie des partenaires à travers le groupe technique WASH sous le leadership national, a permis de fournir de l'eau potable à quatre (4) centres de traitement. Au niveau communautaire, la dotation de 276 270 personnes vulnérables dont 140 898 femmes en kits d'hygiène essentiels a contribué à briser la chaîne de contamination, notamment à Conakry. En outre, un total de 1 302 749 écoliers et enseignants de 5 339 écoles ont bénéficié de kits d'hygiène pour favoriser la réouverture des écoles en toute sécurité.

Le SNU en appui à 4 350 réfugiés ivoiriens vivants sur le territoire guinéen, a réhabilité 13 puits améliorés et les deux forages au camp de Kouankan II (Macenta). Ces réfugiés ont également été sensibilisés pour la bonne pratique des règles d'hygiène sur la chaîne d'approvisionnement en eau, à savoir la collecte, le transport, le stockage et la consommation.

Produit 3.3 Les populations ont accès à une éducation inclusive de qualité.

L'amélioration de l'accès des enfants (filles et garçons) à une éducation préscolaire et primaire de qualité, combinée avec un suivi médical et une distribution des repas dans les cantines scolaires s'est poursuivie. Après l'annonce de l'état d'urgence sanitaire en mars 2020 avec l'apparition de la COVID-19. Les activités éducatives de tous les 14 326 établissements scolaires ont été bouleversées avec la fermeture des écoles, affectant ainsi 2 895 830 enfants du préscolaire au secondaire dans le pays.

Des dispositifs de sécurité sanitaires ont été mis en place dans toutes les écoles pour favoriser une réouverture des classes et l'inscription des enfants à l'école, il s'agit entre autres de :

- L'installation de kits lavage de main à la porte d'entrée des écoles ;
- La mise à disposition des Termoflash au Directeur de l'école/Surveillant pour la prise de températures des élèves et enseignants ;
- La limitation du nombre d'élèves par classes pour le respect de la distanciation sociale ;
- Le port obligatoire des masques pour les élèves et les enseignants.



Photo PAM : repas scolaires dans une cantine à Gaoual

Dans le cadre de l'alimentation scolaire des enfants en âge de fréquenter l'école primaire et maternelle ont bénéficié d'une alimentation adéquate et nutritive. L'approche des Nations Unies a privilégié les achats locaux (alimentation scolaire familiale) ainsi que le renforcement des capacités de partenaires et des communautés en vue de garantir l'appropriation du programme par le gouvernement d'ici 2030. Ainsi, en collaboration avec la Direction nationale des cantines scolaires (DNCS) et les comités de gestion de ces cantines (COGEST), 147 715 élèves ont bénéficié de repas chauds dans les zones couvertes par le programme de cantines scolaires. Au total, 2 790 tonnes de nourriture ont pu être distribuées pendant les trois (3) mois de cours. Également, la fourniture du super céréale+ à 3103 enfants des centres d'encadrements communautaires (CEC) et 36 écoles maternelles contribue à réduire la malnutrition.

Sur le volet "alimentation scolaire familiale", 200 organisations d'horticulteurs maraîchers, 17 unions de femmes étuveuses et 31 commerçants détaillants ont été soutenus. Le partenariat avec le secteur privé sur les achats locaux a permis d'acheter 50 tonnes de riz, 30 tonnes de sel et 100 tonnes de légumineuses auprès de détaillants locaux.

En appui aux enfants réfugiés fréquentant les écoles guinéennes des niveaux maternel, primaire et secondaire un total de 1 173 élèves ont été recensés au camp de Kouankan dans la préfecture de Macenta. De plus, 43 étudiants réfugiés ont bénéficié de la bourse d'entretien DAFI grâce au financement du gouvernement Allemand. Aussi, sur la base du partenariat entre l'ONG internationale Mind Leaps et le SNU, 16 autres étudiants réfugiés dont 8 filles, ont bénéficié de ces programmes de formation en ligne et en présentiel.



Pour la rentrée scolaire de novembre 2020, l'appui à l'organisation d'une campagne nationale de retour de tous les élèves à l'école a contribué à l'inscription massive de nouveaux entrants au préscolaire et au CP1. De même, 8852 cadres des structures déconcentrées (IRE/DPE/DSEE, directeurs d'écoles et chefs d'établissements) ont été formés sur les mesures d'hygiène, le support psychosocial et la non-stigmatisation, les méthodes pédagogiques pour le rattrapage des cours et l'adaptation du calendrier scolaire. Aussi, la formation continue des enseignants et la formation de base de 70 éducateurs des CEC. Par la même occasion, des affiches, flyers et des notes de guidances ont été élaborés, reproduits et disséminés à tous les niveaux du système scolaire.

En appui au système de suivi rapproché des enseignants, 525 directeurs d'écoles primaires et principaux de collèges ont été formés sur le leadership administratif et pédagogique. Aussi, l'appui financier aux 40 communes de convergence a permis l'organisation des sessions du Comité Sous-Préfectoral de l'Éducation (CSPPE).

En matière d'innovation technologique, l'expérimentation de la gestion des écoles à l'aide des tablettes pour suivre l'absentéisme des enseignants/élèves et besoins en intrants, s'est poursuivie et renforcée pendant la propagation de la pandémie de COVID-19 dans 59 écoles pilotes jusqu'à la fermeture dans les communes de convergence de Sarékaly, Daramagnaki et Samayah, dans la région de Kindia. Les résultats préliminaires sont positifs et démontrent l'efficacité des outils qui permettent de collecter les données nécessaires en temps réel mais aussi améliorer la planification.

En outre, l'approche de financement basé sur les performances, en appui aux activités du secteur éducatif à travers les Plans Annuels d'Investissement des communes (PAI) a permis de prendre en charge 94 éducatrices, d'aménager des aires de jeux, de réhabiliter et équiper des salles d'activités, de construire/ réhabiliter et équiper 41 établissements préscolaires, primaires et secondaires.

Aussi, 1 215 enfants de 27 Centres d'Encadrement Communautaires (CEC) ont bénéficié de visites médicales gratuites.

La mise en œuvre du Programme Décennal de l'Éducation en Guinée (ProDEG 2020-2029) adopté en 2019 a pu démarrer en juin 2020. Parallèlement, le document de procédures du Budget d'Affectation Spécial (BAS) retenu comme modalité de son financement à travers un Fonds commun de l'Éducation de base, a été définie et validé. Ainsi, 200 écoles ont fonctionnées selon le modèle de transfert intégral en espèces et ont reçu une valeur totale de 474 833 USD ayant permis d'acheter de la nourriture directement auprès petits producteurs locaux.

Enfin, dans le secteur de l'éducation, selon les données de l'annuaire statistique (2019 - 2020), au primaire, le taux brut de scolarité est de 104%, alors que le taux net est de 85,9%. Le taux brut d'achèvement se situe à 65,6% alors que le taux net s'achèvement est de 25,3%. Aussi, au niveau du préscolaire, le taux brut de préscolarisation est de 16,2% alors que le taux net est de 12,5%.





Produit 3.4 Les populations les plus vulnérables, en particulier les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les personnes déplacées et mobiles ainsi que les personnes vivant avec un handicap bénéficient d'une couverture sociale et vivent dans un environnement qui les protège contre la discrimination, l'exploitation, les abus, la traite et la violence conformément aux instruments juridiques nationaux et internationaux.

Les contributions du SNU au renforcement des capacités nationales pour la prévention et la prise en charge des violences basées sur le genre et les Mutilations Génitales Féminines (MGF), y compris les situations de crise humanitaire pour le respect des droits humains ont été importantes.

Le cadre légal a été renforcé par la promulgation du code de l'enfant et l'adoption de stratégie nationale de promotion de l'abandon des mariages d'enfants, pour l'atteinte des résultats clés. Aussi, grâce aux partenaires du programme conjoint MGF avec l'appui financier des plusieurs donateurs, 135 695 filles et garçons (soit 90% de cible) disposent d'actes de naissance dans les 40 communes les régions pilotes. Ainsi, le pourcentage de garçons et de filles de moins de 5 ans enregistrés dans les délais à l'état civil, est de 32% au niveau national.

Sur le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs, la dotation de 26 services intégrés de prévention et de prise en charge des cas de VBG, y compris les MGF, en kits informatiques favorise la saisie, le traitement et l'analyse des données statistiques. Par ailleurs, la formation du personnel de la chaîne pénale (professionnel de la justice, policiers et gendarmes) dans les cinq (5) préfectures de la région de Kindia sur les nouvelles dispositions du code et des procédures pénales qui sanctionnent les MGF/E et les violences basées sur le genre (VBG) favorisent l'accès à la justice équitable aux victimes.

Avec l'appui du SNU nouveaux 347 villages ont déclaré l'abandon des MGF (Mutilations Génitales Féminines) et des mariages d'enfants. En outre, 1 875 filles et garçons (72%) sont pris en charge et protégés contre les violences, les discriminations, abus et exploitation dans les 40 communes de convergence.

Sur le plan social, pour atténuer les effets économiques de la COVID-19 auprès des réfugiés, l'équivalent de 70000 USD a été distribués sous formes transferts monétaires non conditionnels à 2504 ménages réfugiés au camp de Kouankan et à Conakry.

En outre, une opération de vérification et d'enrôlement biométrique des réfugiés en janvier 2020 a permis d'identifier plus de 389 candidats au rapatriement volontaire. Cependant, en raison de la fermeture des frontières due à la pandémie de la COVID-19, seuls 63 réfugiés ivoiriens ont pu regagner leur pays grâce à l'appui du SNU. Par ailleurs, grâce au plaidoyer mené par le SNU, les demandeurs d'asile qui entraient sur le territoire guinéen ont bénéficié d'un traitement digne par les populations locales et autorités guinéennes. Il s'agit de 387 demandeurs d'asile ivoiriens répartis dans 129 ménages enregistrés dans les différentes localités.

En outre, 50.000 ménages les vulnérables sont identifiés, par l'Institut National de la Statistique et ont bénéficié d'un don de 850.000 savons fournis par Colgate International.

De plus, 63.000 masques communautaires ont été produits avec des artisans locaux, 30 volontaires communautaires ont été mobilisés pour la campagne de lutte contre la COVID.

L'appui au bureau de consultations gratuite pour une éducation surveillée a permis de prendre en charge 1 803 enfants (752 filles) victimes de violences sur 2 504 identifiés, soit 72%. Dans la même dynamique 584 migrants vulnérables de retour ont été pris en charge et de 100 personnes victimes de la traite ont pu bénéficier d'une assistance psycho-sociale. De plus de l'assistance psychosociale, 95 migrants ont bénéficié d'assistance au logement, 128 d'assistances médicales et 457 de kits alimentaires et d'éducation.

Ensuite, une distribution de 1 515 kits alimentaires et sanitaires aux migrants de retour et les familles d'accueil vulnérables a été réalisée. Plus de 850 migrants de retour ont été assistés lors de la réouverture des frontières qui étaient fermées pour cause de COVID.

Par ailleurs, l'ouverture d'un corridor humanitaire aérien en coordination avec les gouvernements respectifs des pays de la CEDEA a facilité le retour de plusieurs ressortissants guinéens grâce aux 13 charters et vols spéciaux qui ont été effectués.

Au total, le nombre de personnes victimes de VBG ayant bénéficié d'une prise en charge médicale, psychosociale et légale est passé de 393 en 2019 à 672 en 2020. De plus 1487 personnes affectées par la COVID-19 ont eu une prise en charge psychosociale. Sur le mariage précoce, grâce à l'implication des structures scolaires et communautaires de jeunes, 19330 filles adolescentes ont bénéficiés des services de lutte contre les mariages d'enfants.



Effet 4 du PNUAD : D'ici 2022, les institutions nationales, le secteur privé et les collectivités locales mettent en œuvre de manière inclusive, des politiques et programmes qui améliorent l'emploi productif et l'entreprenariat des femmes, des jeunes, des migrants retournés et des personnes vivant avec un handicap

Effet 3 du PNUAD :

D'ici 2022, les populations notamment les plus vulnérables ont un accès accru et équitable et utilisent les services sociaux de base de qualité.

Huit (8) agences ont contribué à cet effet sur l'accès aux services sociaux de bases

HCR, OIM, OMS, PAM, UNESCO, UNFPA, UNICEF, UNOPS

L'effet 3 du PNUAD contribue aux ODD

3, 4, 5, 6, 7, 10 et 17

PROGRÈS VERS L'ATTEINTE DE L'EFFET 4

Les interventions du SNU en collaboration avec le gouvernement ont contribué à la promotion et à la création d'emplois pour les femmes et des jeunes, les migrants et les PVH. Des améliorations substantielles ont été enregistrées dans les efforts d'autonomisation des jeunes, les femmes, les personnes vivant avec un handicap et les migrants de retour. Ces améliorations ont été obtenus grâce aux appuis apportés aux structures d'accompagnement, aux OSC, les structures étatiques.

Plusieurs structures étatiques et non étatiques de promotion d'emploi et d'autonomisation des femmes, jeunes, migrants de retour et les personnes handicapées ont eu leur capacité renforcée. Cela a permis l'amélioration de l'implication des services étatiques et des collectivités décentralisées dans le suivi et la réussite des réalisations en matière d'autonomisation et d'insertion des couches vulnérables.

L'exécution des programmes et projets axés sur l'accompagnement technique et financier des couches vulnérables ont contribué à favoriser l'implantation des milliers d'AGR au profit des jeunes, des femmes, des migrants de retour, les personnes vivant avec un handicap ainsi que des emplois dans les communautés.

Cependant, la non-disponibilité des données récentes sur l'emploi des jeunes ainsi que la proportion de femmes et de jeunes parmi les employeurs n'a pas permis de démontrer l'évolution des tendances.

Produit 4.1 Des mécanismes et des programmes favorables à la création d'emplois et à la promotion de l'entrepreneuriat pour l'autonomisation économique des migrants de retour, des femmes et des jeunes, y compris des personnes vivant avec un handicap sont élaborés et mis en œuvre

Malgré le contexte de COVID, des résultats considérables ont été obtenus en faveur des femmes, les jeunes, les migrants de retour et les personnes vivant avec un handicap, grâce aux actions concertées de tous les acteurs en lien avec le plan de relance économique du gouvernement.

Un partenariat signé entre le SNU et Afriland First Bank sur l'accès au crédit aux micro-entreprises et aux groupements d'intérêts économiques portés par des migrants de retour et leurs communautés est en cours de mise en œuvre dans les régions administratives de Boké, Labé, Mamou, Kankan, Nzérékoré et Kindia.

Ainsi, ce mécanisme a enregistré 1104 adhérents qui vont bénéficier des services financiers à des taux préférentiels et d'un accompagnement technique pour une utilisation rationnelle de ces ressources. De même, un partenariat a été signé avec l'Agence de Promotion de l'Investissement Privé (APIP) pour conférer aux GIE le statut de PME. A ce jour, 25 projets de réintégration socio-économique des migrants de retour sont dans ce processus de formalisation en SARL et 40 autres sont en attente.



Photo UNFPA: les jeunes s'engagent pour la lutte contre les VBG en Guinée

Des partenariats supplémentaires ont été établis entre le ministère de la jeunesse et de l'emploi des jeunes et les structures spécialisées (l'incubateur Jatropa HUB,.....) dans le domaine de l'agribusiness pour renforcer des incubateurs de l'agri-entrepreneur. Cela a permis la dotation de la maison des jeunes de Boffa d'un incubateur facilitant le renforcement de capacités des jeunes dans le secteur agricole pour mieux saisir les opportunités offertes par les sociétés minières de la région.

Aussi, deux incubateurs ont été créés pour développer des petits métiers fonctionnels (cordonnerie, saponification, artisanat, couture, broderie, etc.) en faveur des personnes à mobilité réduite dans les régions de Conakry et Mamou.

Dans la mise en œuvre du programme INTEGRA financé par l'UE, le SNU a appuyé deux (2) mécanismes d'accompagnement et d'insertion socio-économique des jeunes : i) du parcours des entrepreneurs ; ii) parcours ASCAD consistant à la formation civique et professionnelle.

Le SNU à travers ses agences a initié au cours de cette année quatre (4) projets/programmes contribuant significativement à la promotion et l'inclusion socio-économique des jeunes et des femmes. Il s'agit notamment de :

- 1- **Projet d'appui à l'auto-emploi des jeunes vulnérables économiques sans emploi de Conakry et des localités périphériques de Dubréka et de Coyah sur financement du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) suisse ;**
- 2- **Projet SANITA Villes Durables mis en œuvre sur financement de l'Union européenne pour offrir des opportunités d'emplois singulièrement aux femmes, aux jeunes et aux personnes à mobilité réduite ;**
- 3- **Programme national d'inclusion économique des personnes handicapées ;**
- 4- **Le programme « Youth Connect » pour les jeunes femmes entrepreneurs.**

Produit 4.2 Les jeunes, les femmes et les personnes vivant avec un handicap ainsi que des migrants retournés disposent des compétences entrepreneuriales, techniques et managériales

Dans le but d'améliorer l'auto-emploi et l'employabilité le SNU a soutenu le renforcement de capacité des jeunes hommes et femmes, les migrants de retour et les personnes vivant avec un handicap dans plusieurs domaines de la vie socio-économique.

Ainsi, la formation de 287 jeunes vulnérables et à risques de radicalisation en technique de montage de projets, contribue à la consolidation de la paix et la prévention du radicalisme notamment religieux chez les jeunes. Cette capacitation vise le développement de leurs initiatives entrepreneuriales basée sur l'économie verte dans les préfectures de Siguiri, Beyla et Boké. Ensuite, onze (11) AGR et 8 activités des travaux de HIMO¹² des groupements de jeunes et de femmes ont bénéficié d'un soutien financier et technique pour leur autonomisation socio-économique dans les préfectures de Siguiri et Bela.

Dans le domaine de l'agribusiness, 500 jeunes et migrants de retour ont été formés sur les techniques de transformation et de séchage des produits agro-alimentaires. De même, 48 acteurs de la filière ananas des localités de Kindia et de Forécariah sont formés sur l'entreprenariat agricole et disposent ainsi des connaissances de base leur permettant de se professionnaliser sur cette chaîne de valeur ananas. Aussi, un total de 180 jeunes ont été sensibilisés sur la qualité et l'hygiène de leurs productions afin de mieux s'adapter à la concurrence sur le marché.

Aussi, 531 migrants de retour et jeunes migrants potentiels ont été formés en³ esprit et gestion d'entreprise à travers l'approche GERME .

En matière d'éducation financière, le partenariat avec COFINA et FINADEV a permis de former 491 jeunes migrants potentiels et/ou retournés sur la gestion et d'épargne de leurs revenus issus des travaux à haute intensité de main d'œuvre.

En matière d'éducation financière, le partenariat avec COFINA et FINADEV a permis de former 491 jeunes migrants potentiels et/ou retournés sur la gestion et d'épargne de leurs revenus issus des travaux à haute intensité de main d'œuvre.

Dans le cadre de l'appui aux initiatives basées sur le digitale, la formation de 250 étudiantes en Microsoft Office et 100 autres jeunes en développement d'applications mobiles, sur le langage de codification informatique (live coding) en partenariat avec l'AGUIPE¹⁴ contribuent au réseautage des jeunes autour des initiatives socio-économiques.



Photo OIM : Elaboration des Plans de Travail thématique du réseau du SNU sur les migrations

Sur le retour volontaire dans le contexte de la pandémie de Covid 19, près de 3000 migrants principalement venus du Niger, de la Libye, du Maroc, d'Egypte, d'Algérie etc. ont été accueillis en toute sécurité. Parmi eux, 2901 ont pu recevoir une assistance immédiate au retour (Pocket money et téléphones). Dans ce même groupe, 584 migrants de retour, les plus affectés y compris 100 personnes victimes de la traite ont pu bénéficier d'une assistance psycho-sociale. Aussi, 95 migrants vulnérables ont bénéficié d'assistance au logement, 128 migrants vulnérables pour l'assistance médicale et des kits alimentaires pour 457 migrants etc.

Dans le cadre de l'autonomisation socio-économique, 2811 migrants retournés et potentiels migrants ont été assistés pour leur autonomisation et stabilisation économique à travers les métiers de saponification, petit commerce, l'élevage, menuiserie métallique, agriculture, restauration etc. dans les 8 régions administratives de la République de la Guinée.

Au total 586 projets d'AGR ont été lancés en faveur des migrants de retour dans plusieurs domaines : 463 projets individuels, 108 projets collectifs et 15 projets communautaires dans les huit régions. Ensuite, 130 organisations des femmes/filles (1180 femmes/filles membres) migrants potentiels, sont dotées en kit de coiffure, de couture, de saponification et de maraichage, dans les régions de Mamou et de Kindia ont pu améliorer leurs revenus.

Le Centre d'Autonomisation des femmes (CAF) de la préfecture de Dubréka a également bénéficié de kits de teinture, de couture, de transformation agroalimentaire pour la formation des filles issues de milieux défavorisés et exposées à la pauvreté et aux violences dans les communautés. Aussi, 30 groupements d'intérêts économiques pilotés par les femmes et affiliés au CAF, ont été dotés en kits de couture pour le démarrage de leurs AGR.

Pour ne laisser personne derrière, les activités d'autonomisation socio-économique en faveur de 6 associations de Personnes Vivants avec Handicap (PVH) dans les préfectures de Macenta, Nzérékoré, Mamou, Kindia et Labé ont bénéficié de kits de saponification, de couture et de teinture pour bien mener leurs activités génératrices de revenus, permettant une amélioration de leur condition de vie.

¹² Haute Intensité de Main d'œuvre ¹³ Gérer Mieux votre Entreprise ¹⁴ Agence Guinéenne de Promotion de l'Emploi

De même, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme national d'inclusion et d'autonomisation des personnes handicapées, 50 associations de personnes handicapées ont été formées en technique de montage de projets et 20 PVH ont obtenu un accompagnement pour l'implantation des AGR.

Pour renforcer les capacités opérationnelles des structures étatiques et non étatiques intervenant dans la réintégration socio-économique des migrants de retour, des dons en équipements et matériels informatiques ont été offerts pour renforcer le suivi de proximité favorisant la réintégration des migrants de retour. Ainsi, 315 agents de l'Etat et membres des UTR dans les 7 régions et les CSP (33 préfectures et les 5 commune de Conakry) ont bénéficié des matériels informatiques, matériels roulants et logistiques : 38 motos, 190 équipements et 190 consommables de bureau.

Concernant la communication et le plaidoyer, un appui a permis la mise en place d'une radio communautaire (Radio Foniké, fréquence 96.1 FM) à la Blue zone de Kaloum (Conakry). Cette radio facilite les échanges entre les jeunes pour discuter des problèmes d'emplois afin d'interpeller les décideurs.

En matière d'appui au secteur privé et aux organisations des employeurs, l'appui du SNU au Conseil National du Patronat Guinéen (CNP-Guinée), a consisté à :

- **Le renforcement de capacités de 35 dirigeants sur plusieurs modules liés à la gouvernance de l'organisation patronale, le recrutement et la gestion des membres, le plaidoyer et lobbying ainsi que la fourniture de services aux membres, a permis une meilleure connaissance des enjeux et des bonnes pratiques ;**

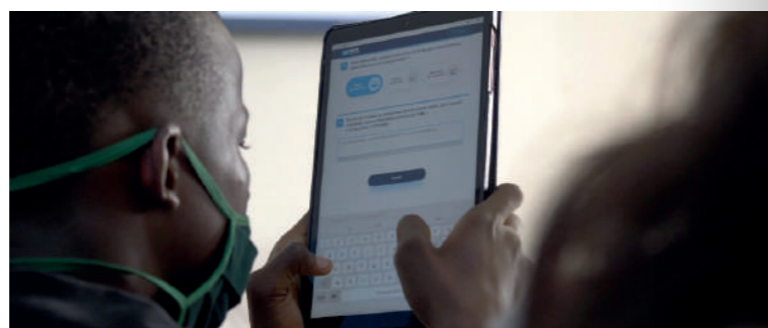
- **L'adoption du premier plan stratégique de l'organisation qui marque une étape importante dans sa redynamisation après des années de crise interne.**



Réponse à la COVID 19

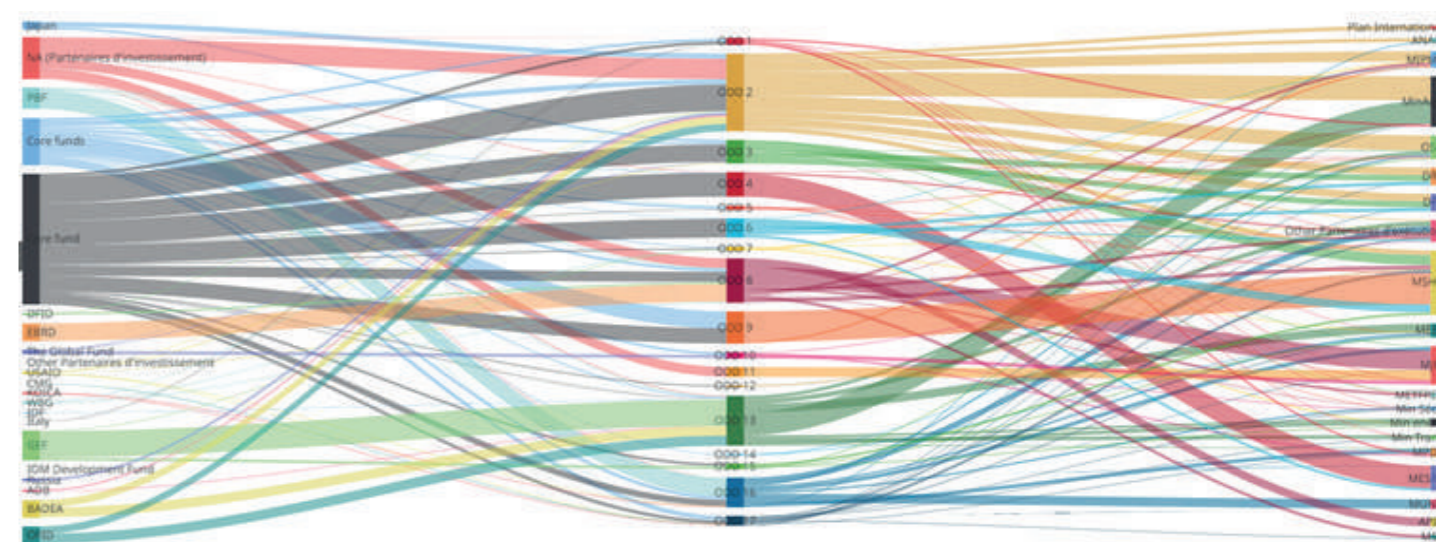
En 2020, la réponse à la COVID 19 relative au relèvement socio-économique a permis d'obtenir les résultats clés suivants :

- Plus de 296 PME composées de migrants de retour, ont bénéficié d'un accompagnement supplémentaire dans le cadre des projets de réintégration afin de leur permettre de faire face aux impacts économique de la pandémie ;
- 18 initiatives de jeunes soutenues contribuent à la réduction de la propagation de la maladie. Dans ce lots, se trouve le laboratoire pharmaceutique de Lambanyi qui a été mis à niveau et redynamisé dans la production du gel hydro-alcoolisé avec un branding au standard industriel ;
- L'appui à dix (10) structures de productions de masques a contribué à produire localement et commercialiser 700 000 masques et d'installer près de 60 stations publiques (intelligentes et mécaniques) pour le lavage des mains. Cela a favorisé la création et la sécurisation de 560 emplois dont 380 pour des femmes ;
- Accompagnement de 04 CAF (Conakry, Kindia, Boké, Kankan) dans la production des masques, de savons pour la commercialisation ;
- Enfin, à la suite d'un concours de lutte contre la COVID-19, cinq (5) solutions innovantes/intelligentes basées sur la technologie et portées par 5 jeunes entrepreneurs ont été sélectionnés et accompagnés.



Aussi, sur le dialogue social le gouvernement, les centrales syndicales et les organisations patronales de la Guinée ont adopté, une feuille de route tripartite pour la mise en place d'une trêve sociale avec l'appui du SNU. Ce nouvel instrument de prévention et de gestion des conflits sociaux balise le chemin pour une gestion des relations de travail plus structurante en République de Guinée. Dans le cadre de l'emploi, le l'appui du SNU au ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail en étroite collaboration avec les Organisations d'employeurs et de travailleurs a contribué à la formulation d'une Politique Nationale de l'Emploi (PNE) en Guinée.

2.4. Partenariats et financement des ODD



En 2020, le système des Nations Unies en Guinée a poursuivi ses efforts de maintien des partenariats existants et de recherche de nouveaux partenariats pour le financement des ODD. Ainsi, plusieurs initiatives ont été entreprises dans les domaines de la planification du développement, la mobilisation des ressources, la mise en place des outils pour la budgétisation, l'évaluation fiscale, ainsi que les activités opérationnelles qui contribuent à l'atteinte des ODD.

En outre, les financements conjointement mobilisés à hauteur d'un (1) million de dollars, auprès du fond mondial des ODD (UN SDGs Fund) et la mise en œuvre en cours des interventions contribuera à doter le gouvernement d'une architecture de financement des ODD. Aussi, le SNU a mobilisé un (1) million de dollars pour le financement d'un programme conjoint auprès du fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine (UNTFHS) en vue d'appuyer la domestication des ODD au niveau de plusieurs collectivités locales.

Dans le cadre de la réponse à la pandémie de COVID, le système des Nations Unies a développé un plan de réponse multisectorielle à la pandémie de COVID-19 (SERP) aligné à la Stratégie Nationale de Lutte contre le COVID-19 (SNLC) du gouvernement. Ce plan de réponse conjoint du SNU est articulé conformément aux orientations du Secrétaire Général des Nations Unies sur la réponse sanitaire, la réponse socio-économique ainsi que celle humanitaire qui est transversale aux deux premières composantes. Etabli, sur une durée de 18 mois (juin 2020- novembre 2021), le budget prévisionnel du Plan de Réponse du SNU est de 92 622 505\$ \$ dont près de 50 000 000 \$ USD mobilisés y compris à travers la réaffectation des fonds des agences en accord avec les donateurs.

L'appui du système des Nations Unies au gouvernement Guinéen et aux communautés bénéficiaires a pu être effectif, grâce aux ressources financières venant de plusieurs donateurs et aux multiples partenariats établis avec les acteurs de mise en œuvre (Départements ministériels, organisations de la société civile, ONG et secteur privé) pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.

Ainsi, en plus des ressources internes apportés par les agences du SNU, les principaux donateurs pour l'année 2020 sont entre autres : PBF, Japon, DFID, The Global Fund, USAID, KOIKA, WBG, Italy, GEF, BAD, OFID, BADEA.

Et l'essentiel des ressources ont été transférées aux ministères de la Pêche, de l'industrie et des PME, de la Santé, de la Jeunesse, de l'Education, de la citoyenneté, du partenariat publique privé et de plusieurs organisations de la société civile.

Enfin, le SNU mis en place plusieurs partenariats dont les principaux sont les suivants :

- **le partenariat avec les agences de microfinances COFINA et FINADEV sur l'éducation financière ;**
- **Jatropha HUB dans le domaine de l'agribusiness pour les jeunes;**
- **le partenariat avec l'Agence de Promotion de l'Investissement Privé (APIP) pour conférer aux GIE le statut de PME ;**
- **Un partenariat avec Afriland First Bank sur l'accès au crédit aux micro-entreprises ;**
- **l'ONG internationale Mind Leaps pour les bourses aux étudiants réfugiés ;**
- **Le partenariat avec le secteur privé sur les achats locaux de vivres ;**
- **l'Institut Supérieur Agronomique et Vétérinaire « Valéry Giscard d'Estaing » (ISAV-VGE) dans les régions de Kankan et Faranah, pour la production du Bio charbon ;**
- **le partenariat tripartite entre le SNU, le gouvernement et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) pour la diffusion d'une technique de riz étuvé (faux-fond).**



2.5. Résultats « Unis dans l'action »

2.5.1. Progrès sur la stratégie des opérations (BOS) en 2020

Le document de la stratégie des opérations conjointes qui couvre la période 2018-2022, a été signée par 12 agences résidentes et non-résidentes. La stratégie repose sur les six (6) lignes de services : 1) Ressources humaines, 2) Achats, 3) Finances et HACT, 4) technologie de l'information et la communication, 5) Administration et maison commune, 6) Logistique.

Ces lignes de services ayant plusieurs catégories de services communs regroupent des points focaux issus des agences en vue de faciliter la mise en œuvre.

A cet effet, les principaux résultats obtenus en 2020 par sous-groupe/ligne de services sont présentés comme suit :

1) Ressources Humaines

Dans le cadre du One HR, l'élaboration d'une politique harmonisée des avances de salaire au personnel, la revalorisation de la grille salariale des détenteurs de contrats de services, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan conjoint de retour au bureau, d'un plan de prise en charge du personnel et dépendants, affectés par le covid19 ainsi que l'harmonisation du « Home Leave » et « Rest and Récupération/R&R » dans le contexte du COVID ont contribué à l'amélioration du bien-être du personnel du SNU.

2) Achats/Procurement

En réponse à la COVID-19, l'organisation d'un achat groupé de panneaux solaires mobiles pour faciliter le télétravail en lien avec l'activation du plan de continuité des services (BCP). Aussi, la signature de deux nouveaux LTA conjoint (communication, carburant) permettront de réduire les coûts de transactions.

3) Finances et HACT

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche harmonisée de Transferts monétaires aux partenaires dénommée HACT, qui est essentiellement promu par le PNUD, UNFPA et UNICEF plusieurs interventions ont été réalisées, notamment :

- 46 acteurs venant de plusieurs partenaires ont acquis de meilleurs capacités sur les procédures et outils sur le HACT,
- 21 partenaires de mise en œuvre ont été micro évalués et 40 autres partenaires ont fait objet de spot-check avec les insuffisances relevés dans la gestion administrative et financière assortie de propositions d'améliorations.
- 8 visites programmatiques réalisés auprès des partenaires a permis d'apprécier le niveau d'avancement des activités et formulé des recommandations.
- 31 partenaires ont fait l'objet d'audits sur gestion des fonds alloués pour l'exercice 2020.

4) Administration et Maison commune

Dans le cadre du ONE House, en plus des travaux de rénovations à la maison commune de Kankan, à la suite d'un processus d'appel d'offre, une maison commune est identifiée dans la région de Boké pour abriter les 3 agences sur place qui sont actuellement dans des endroits séparés.

Au niveau de la maison commune de Conakry, plusieurs travaux d'entretiens ont permis d'améliorer le cadre de travail.

Aussi, la mise en place des kits de lavage et d'hygiène y compris la désinfection régulière des bureaux, à contribuer à limiter la propagation des cas COVID-19. Enfin, plusieurs travaux ont renforcés le niveau de la sécurité (MORSS) pour le personnel.

5) Technologie de l'information et la communication (ICT)

Le groupe ICT a apporté des conseils et un soutien technique aux différentes agences dans la mise en place des systèmes de backup électriques, des connexions Internet à domicile ainsi que de l'acquisition et le paramétrage des outils de visioconférence.



Aussi, les études techniques pour l'amélioration de la fréquence Radio VHF et la migration du système Radio de UNDSS de l'analogique au numérique sont finalisés.

6) Logistique

En matière de stockage, l'appui du SNU en 2020 dans la réponse à l'urgence COVID a consisté à mettre à la disposition des partenaires des espaces dans plusieurs magasins à travers le pays.

Aussi, la construction et l'équipement d'un centre de prise des malades de COVID à Nongo-Conakry a permis d'améliorer les capacités de prise en charge de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSS).

Enfin, l'appui du SNU a permis au Gouvernement et aux partenaires humanitaires de d'affréter des vols spéciaux ayant livrés à Conakry du cargos pour les NGO et Agences des Nations Unies en Guinée.



2.5.2. Résultats « Unis dans la communication »

Dans le cadre de la mise en œuvre du pilier « Unis dans la Communication » des Nations Unies, le Groupe Inter-agences Communication des Nations Unies (GIC) a joué un rôle essentiel au cours de l'année 2020 pour soutenir les efforts de mise en œuvre du PNUAD.

Ainsi, on peut relever les principaux résultats suivants :

- La production de 4 bulletins d'informations sur la réponse des Nations Unies à la COVID-19 a permis de véhiculer les résultats communs de toutes les agences, fonds et programmes des Nations Unies à travers un support unique ;
- L'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de « Communication des risques et engagements communautaires », notamment à travers, la campagne nationale de sensibilisation intitulée « Je fais partie de la solution », la stratégie communautaire « Stop COVID-19 en 60 jours » de l'ANSS, ont contribué à améliorer la compréhension des communautés sur les gestes barrières et à réduire ainsi les réticences
- De plus, l'organisation de la campagne mondiale « UN75 » à travers les débats inclusifs sur le rôle de la coopération mondiale dans « la construction de l'avenir que nous voulons » et d'un sondage en ligne, avec plus de 30.000 participants au niveau national, a permis de hisser la République de Guinée dans le top 5 des meilleurs scores en Afrique.
- Au niveau des médias, 75 journalistes ont été formés sur le traitement de l'information en période électorale suivi de la signature d'un document intitulé « les 10 commandements du journaliste en période électorale » pour contribuer à une élection présidentielle apaisée en Guinée. Aussi, plusieurs radios rurales et communautaires ont bénéficiées d'équipements ;
- L'organisations de journées d'échanges sur les initiatives d'innovations en lien avec les ODD à l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC Kountia) a permis à plusieurs centaines d'étudiants de connaître le rôle du SNU en Guinée. De plus, un espace dédié au Développement Durable est aménagé dans l'enceinte de l'institut ;
- La célébration de plusieurs journées internationales des Nations Unies (MGF, la Migration, le volontariat, l'enfance, les droits des femmes, les droits de l'homme) a contribué à renforcer la visibilité des interventions et permis de mener des plaidoyers sur les thématiques spécifiques. Aussi, la journée des Nations Unies (75 ans) a été célébrée le 24 Octobre en présence de plusieurs membres du gouvernement, des PTF, du secteur privé et des ONG ;
- Le nouveau site <https://guinee.un.org/> de l'équipe pays est accessible et contribue, en plus des comptes twitter @GuineeOneUN et Facebook @OnuGuinee à relayer les informations sur les activités conjointes ;
- La tenue de deux (2) Town hall meetings /assemblée générales du personnel a permis de sensibiliser les fonctionnaires et les contractuels du SNU sur la réforme des Nations Unies, les élections présidentielles et le respect des mesures barrières COVID-19 ;

- La réalisation d'une enquête de perception auprès acteurs de l'administration, du grand public, des médias, du secteur privé et des OSC a permis de mesurer le niveau de connaissance des acteurs sur le rôle du système des Nations Unies, identifier les obstacles à la règle de parler d'une « seule voix » ainsi que des recommandations pour améliorer l'approche unis dans l'action et l'image de marque du SNU en Guinée ;



EFFETS/PRODUITS	Principales leçons apprises	Principales contraintes
<p>Effet 1 du PNUAD :</p> <p>D'ici 2022 Les institutions nationales au niveau central, décentralisé et déconcentré, assurent et garantissent de manière inclusive, l'Etat de droit, la démocratie, la sécurité, la paix sociale et une gouvernance institutionnelle performante conformément aux principes des droits de l'homme.</p>	<p>Bien que les principes des droits de l'homme soient pris en compte dans l'élaboration des documents stratégiques nationaux, le suivi des engagements et recommandations en faveur de la gouvernance institutionnelle et le contrôle citoyen devrait améliorer la redevabilité.</p> <p>La non-promulgation de la loi sur la parité avant les législatives a impacté le niveau de représentativité des femmes au parlement.</p>	<p>Insuffisance des ressources techniques et financières pour accompagner l'appropriation des compétences transférées au niveau régional et communal ;</p> <p>Vulgarisation limitée et non-alignement des PDL sur le PNDES ;</p>
<p>Produit 1.1 :</p> <p>Les institutions nationales en charge de la sécurité, la justice, l'administration publique et des élections ainsi que les organisations de la société civile disposent des capacités nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre les politiques et stratégies y compris celles relatives aux réformes</p>	<p>La synergie d'interventions des services techniques et des partenaires a renforcé la prise de conscience des communautés sur l'approche décentralisée du développement local, favorisant ainsi leur implication dans la mise en œuvre et le suivi.</p>	<p>Insuffisance de ressources financières pour couvrir tous les acteurs des niveaux préfectoral et communal.</p> <p>Restriction de mouvements relative à l'état d'urgence sanitaire de la COVID-19.</p>
<p>Produit 1.2.</p> <p>Les populations, notamment les femmes et les jeunes disposent davantage de capacités pour assurer leur participation citoyenne, la cohésion sociale, la sécurité et l'accès équitable à la justice.</p>	<p>Malgré l'engagement de plusieurs OSC engagées dans le contrôle citoyen et la cohésion sociale, les discours de haine et d'incitation à la violence durant les campagnes électorales semble avoir impactées négativement la participation des femmes et des jeunes.</p>	<p>Insuffisance de suivi des OSC et des médias sociaux dans l'accompagnement du processus électoral.</p> <p>Contexte de crise sanitaire limitant les mouvement des OSC</p>

EFFETS/PRODUITS	Principales leçons apprises	Principales contraintes
<p>Produit 1.3.</p> <p>Le système statistique national dispose des capacités pour produire et diffuser des données fiables actualisées et désagrégées</p>	<p>La survenue de la pandémie de COVID-19 et la nécessité de réponse rapide ont favorisé l'utilisation de nouvelles technologies pour la production de données et évidences.</p> <p>La diffusion des rapports d'étude et d'évaluation auprès des acteurs en charge de la planification du développement reste très faible au niveau déconcentré et décentralisé.</p> <p>Le manque de désagrégation de certaines données par collectivité rend difficile l'utilisation des données factuelles lors de formulation des PDL, PAI et autres programmes du niveau décentralisé.</p>	<p>Insuffisance de ressources humaines spécialisées en collecte et analyse de données aux niveaux préfectoral et communal.</p> <p>La non-régularité de certaines enquêtes et la limitation des ressources financières pour mener des études désagrégées aux niveaux préfectoral et communal ;</p> <p>La Faible coordination de la gestion de données au niveau central ;</p> <p>Faible accès par les services décentralisés et déconcentrés des données au niveau central.</p>
<p>Effet 2 du PNUAD :</p> <p>D'ici 2022, les institutions nationales, la société civile et le secteur privé mettent en œuvre de manière inclusive, des politiques et programmes qui améliorent la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion durable de l'environnement et la résilience des populations aux changements climatiques et aux risques des catastrophes.</p>	<p>La production et la diffusion des bulletins d'informations hydrométéorologiques améliore les fonctions de prévention au niveau national et régional.</p>	<p>La faible contribution (FINEX) du Gouvernement pour les différents projets de développement.</p> <p>L'émergence de la pandémie de la COVID-19 a affecté les activités des chaînes de valeurs productives.</p>
<p>Produit 2.1.</p> <p>Des programmes de développement des filières productives et de promotion des chaînes de valeur pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont élaborés et mis en œuvre</p>	<p>L'accès des petits exploitants agricoles à des marchés rentables est un facteur catalytique favorisant leur autonomisation.</p>	<p>L'exode rural massif des bras valides en abandonnant les zones de production ;</p> <p>L'abandon des activités agricoles au profit des activités minières.</p>

EFFETS/PRODUITS	Principales leçons apprises	Principales contraintes
<p>Produit 2.2. Les outils de planification et les mécanismes de financement de la gestion durable de l'environnement, des ressources naturelles et du cadre de vie sont révisés/élaborés et utilisés pour prendre en compte les risques climatiques et de catastrophes.</p>	<p>L'implication des opérateurs privés dans l'appropriation des techniques d'aménagement des étangs piscicoles contribue à leur vulgarisation et la création d'emploi.</p>	<p>Insuffisance d'opportunités économiques des communautés pour faire faces aux effets du changement climatique</p>
<p>Effet 3 du PNUAD : D'ici 2022, les populations notamment les plus vulnérables ont un accès accru et équitable et utilisent les services sociaux de base de qualité.</p>		<p>Les coûts élevés des enquêtes MICS, SMART, et EDS.</p>
<p>Produit 3.1. Les populations notamment les plus vulnérables ont accès à des services de Santé et nutritionnels de qualité, y compris la lutte contre le VIH, la mortalité maternelle et néonatale, le paludisme, la Tuberculose, les maladies tropicales négligées et les maladies non transmissibles, dans le cadre de la couverture sanitaire universelle.</p>	<p>L'espacement des rendez-vous dans le contexte Covid-19 a permis de maintenir les PVVIH dans les soins et de diminuer la charge de travail du personnel ;</p> <p>La faible maîtrise du système de prévention des ruptures des intrants est un facteur qui favorise l'interruption des services au niveau des structures sanitaires.</p>	<p>Le non-paiement des salaires des ASC et des RECO de plus de 6 mois par l'Etat .</p> <p>La mise en œuvre des activités de santé et nutrition a été principalement affectée par la rupture de certains intrants dans les formations sanitaires ;</p> <p>L'équipement des endroits appropriés, accessibles à tous les jeunes scolarisés et non scolarisés de manière pérenne demeurent les contraintes majeures pour l'offre des services de SRAJ.</p>

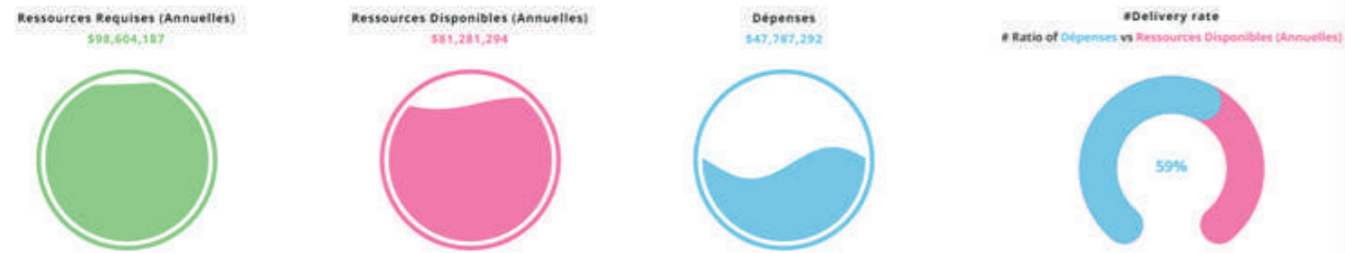
EFFETS/PRODUITS	Principales leçons apprises	Principales contraintes
<p>Produit 3.2. Les populations ont un accès équitable et durable à l'eau potable, les services d'assainissement et à l'hygiène</p>	<p>L'utilisation de l'énergie solaire dans les adductions d'eau réduit les coûts et s'avère être moins polluant pour les communautés.</p>	<p>Faible couverture en eau potable dans les espaces publics où le risque de transmission de la Covid-19 et d'autres maladies hydriques est plus élevé.</p>
	<p>L'insuffisance des lieux d'aisance séparés dans les écoles peut favoriser l'absentéisme scolaire surtout des jeunes filles.</p> <p>La faible adduction d'eau par la SEEG entraîne la prolifération des forages privés.</p>	
<p>Produit 3.3 Les populations ont accès à une éducation inclusive de qualité.</p>	<p>Avec la fermeture des écoles (mars-Juin 2020) par suite de la COVID-19 a montré les limites d'une éducation basée uniquement sur le présentiel.</p> <p>La stratégie adoptée pour assurer la continuité des apprentissages pendant la fermeture des écoles (fourniture de matériel d'auto-apprentissage, de programmes éducatifs via les radios, la télévision et les réseaux sociaux) a offert l'opportunité qu'à environ 60% élèves de suivre les cours à distance.</p> <p>Les résultats de la Guinée au PASEC 19 a confirmé la persistance d'une crise d'apprentissage nécessitant un focus sur les compétences fondamentales en début de scolarité</p> <p>Les achats locaux pour l'approvisionnement des cantines scolaires ont favorisé la diversification et le respect des préférences alimentaires des élèves.</p>	<p>La fermeture prolongée des écoles due à la COVID19 qui a impacté négativement les apprentissages ;</p> <p>L'inexistence d'une stratégie de l'enseignement à distance curriculum non digitalisé, manque d'infrastructure adapté aux NTIC</p>

EFFETS/PRODUITS	Principales leçons apprises	Principales contraintes
<p>Produit 3.4</p> <p>Les populations les plus vulnérables, en particulier les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les personnes déplacées et mobiles ainsi que les personnes vivant avec un handicap bénéficient d'une couverture sociale et vivent dans un environnement qui les protège contre la discrimination, l'exploitation, les abus, la traite et la violence conformément aux instruments juridiques nationaux et internationaux</p>	<p>L'utilisation des médias et des réseaux sociaux a contribué à véhiculer des messages sur la protection de l'enfant, les violences basées sur le genre, notamment les mariages des enfants et les MGF auprès d'une plus large audience.</p> <p>La réhabilitation du centre d'accueil, d'écoute et d'orientation des migrants de retour a favorisé la synergie d'action des partenaires du domaine, le respect de leur dignité humaine et la confidentialité.</p> <p>Dans le contexte de la crise sanitaire, COVID-19, l'ouverture d'un service aérien humanitaire, a facilité le retour de plusieurs migrants en difficultés.</p> <p>La pandémie de la COVID19 a accéléré les procédures judiciaires de certains enfants en conflits avec la loi qui ont bénéficié d'une alternance à la détention (49% 173/350 enfants)</p> <p>La mise en place d'un bureau de consultation gratuite (avec une équipe de juriste) a favorisé un appui juridique pour les enfants en conflit avec la loi</p>	<p>Insuffisance des Lieux sûrs, et refuges Sécurisés/Protégés pour accueillir les victimes des VBG afin de les mettre à l'abri des représailles par l'auteur de la violence ou de ses proches.</p> <p>L'accès à la justice et à la protection judiciaire des enfants et des femmes est affecté par des barrières sociales.</p>
<p>Effet 4 du PNUAD :</p> <p>D'ici 2022, les institutions nationales, le secteur privé et les collectivités locales mettent en œuvre de manière inclusive, des politiques et programmes qui améliorent l'emploi productif et l'entrepreneuriat des femmes, des jeunes, des migrants retournés et des personnes vivant avec un handicap.</p>	<p>L'implication et la responsabilisation des cadres étatiques (UTC, UTR, CSP) favorisent la appropriation, la redevabilité et la durabilité des dynamiques issues des interventions dans le domaine de la réintégration socio-économique des migrants de retour, des jeunes (H/F) et les personnes vivant avec un handicap ;</p> <p>La formation socio-professionnelle et entrepreneuriale facilitant la création d'emplois au moyen des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) en faveur des jeunes, des migrants, des femmes, des handicapés est un puissant facteur de stabilisation dans leur communautés.</p>	<p>Faibles capacités d'interventions des bureaux de stratégies et de développement (BSD) dans le suivi de la mise en œuvre des programmes/projets des PTF ;</p> <p>La faiblesse du dispositif d'encadrement des migrants de retour dû à leur forte mobilité ;</p> <p>Insuffisance des ressources pour le financement des programmes/projets de promotion de l'emploi.</p>
<p>Produit 4.1</p> <p>Des mécanismes et des programmes favorables à la création d'emplois et à la promotion de l'entrepreneuriat pour l'autonomisation économique des migrants de retour, des femmes et des jeunes, y compris des personnes vivant avec un handicap sont élaborés et mis en œuvre.</p>	<p>La persistance de la pandémie (Covid-19) a permis aux intervenants de développer des outils adaptés au contexte.</p>	<p>La réorientation des ressources vers la réponse à la pandémie a ralenti considérablement le processus de développement ;</p>

EFFETS/PRODUITS	Principales leçons apprises	Principales contraintes
<p>Produit 4.2</p> <p>Les jeunes, les femmes et les personnes vivant avec un handicap ainsi que des migrants retournés disposent des compétences entrepreneuriales, techniques et managériales.</p>	<p>L'accompagnement technique et financier des couches vulnérables (les jeunes, les femmes et les personnes vivant avec un handicap, des migrants) contribue durablement à leur inclusion socio-économique</p>	<p>L'irrégularité des financements pour les (les jeunes, les femmes et les personnes vivant avec un handicap, des migrants).</p>

2.7. Aperçus de la situation financière 2020

Tous Agences Tous Priorités stratégiques
 Tous Produits Annuel
 2020



Graphique¹⁸ : Taux de d'exécution en 2020 - sur 81 281 294 disponibles, 47 787 292 ont pu être dépensés par les agences.

2.7.1. Financement du Développement en 2020

Au compte de l'année 2020, sur le budget total du PNUAD (2018-2022) qui est de US\$ 499 690 465, le SNU a mobilisé, US\$ 96 576 205 pour les activités liés au développement, soit 19% de la cible 2022.

Aussi, en 2020, les dépenses du système des Nations Unies pour les activités liés au développement sont d'environ US \$ 47 404 975, soit un taux d'exécution financière de 49% par rapport au montant mobilisé.

2.7.2. Cumul de 2018, 2019 et 2020

A noter que, sur les trois (3) premières années de mise en œuvre du PNUAD, le cumul des montant mobilisées est de 230 347 787 soit 46% de la cible de 2022. Le cumul des dépenses est de 168 055 130 soit 73% des ressources totales mobilisés.

2.7.3. Financement de la réponse COVID

Le plan de réponse socioéconomique du système des Nations Unies à la COVID, a un budget total de \$US 92 millions dont près de \$US 40 Millions ont été mobilisés et \$US 21 554 241 soit un taux de 52%.

CHAPITRE 3 : PERSPECTIVES 2021 ET RECOMMANDATIONS

3.1. Quelques Perspectives

En collaboration avec le Gouvernement Guinéen, les donateurs et les partenaires bi et multilatéraux, le système des Nations Unies envisage de travailler en 2021, sur plusieurs interventions clés parmi lesquelles :



- Etablir une nouvelle analyse multisectorielle de la situationnelle Guinée (CCA) ;
- Conduire l'évaluation finale du Plan cadre des Nations Unies pour le Développement (PNUAD 2018-2022) ;
- Lancer le processus d'élaboration du prochain Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF 2023-2027) ;
- Poursuivre la mise en œuvre du Plan de réponse aux urgences sanitaires (COVID et Ebola) ;
- Renforcer le lien (Triple Nexus) « humanitaire-développement-paix » dans la programmation ;
- Appuyer d'avantage le système statistique national à travers le suivi en temps réel ;
- Redynamiser le partenariat avec le secteur privé en faveur des couches les plus vulnérables ;
- Promouvoir la digitalisation des secteurs clés du développement ;





3.2. Les Principales Recommandations

3.2.1. Au Gouvernement de la République de Guinée

- Veiller à la mise en œuvre effective de la réforme des Nations Unies tel que prévue par les Etats membres (A/RES/72/279) ;

Gouvernance

1. Renforcer la décentralisation avec le transfert effectif des compétences et des ressources et aligner les PDL au PNDES et aux ODD ;
2. Engager une démarche de localisation des ODD en cohérence avec le PNDES, les PDL et le Code des collectivités locales ;
3. Faire le bilan de mise en œuvre de la Lettre de Politique Nationale de Décentralisation et de Développement Local et de son plan d'action ;
4. Poursuivre la réforme du secteur de la sécurité pour le respect des droits de l'homme ;
5. Renforcer l'opérationnalisation du Dispositif de Suivi du PNDES à tous les niveaux ;
6. Vulgariser les textes d'application du code des collectivités locales.

Environnement et sécurité alimentaire

1. Améliorer la contribution FINEX du Gouvernement aux différents projets de développement ;
2. Améliorer les conditions d'une bonne appropriation des acquis obtenus par les projets et programmes afin de garantir la durabilité ;

Services sociaux de base

1. Respecter l'engagement du gouvernement dans la prise en charge des salaires des agents de santé communautaires (ASC) et des Relais communautaires (RECO) ;
2. Accroître le nombre des lieux sûrs, et refuges Sécurisés/Protégés pour accueillir les victimes des VBG ;
3. Renforcer la capacité des agents de santé dans le système de prévention de rupture des intrants au niveau des formations sanitaires ;
4. Elaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale de digitalisation du MENA ;
5. Se baser sur les dernières évidences générées par le PASEC19 pour renforcer les compétences fondamentales en début de scolarité.
6. Intégrer les enfants et femmes en situation de mobilité interne dans les programmes d'insertion et de réintégration.

Jeunesse, Emploi, Entrepreneuriat

1. Renforcer l'implication des bureaux de stratégies et de développement dans la mise en œuvre des programmes/projets des PTF ;
2. Conduire de manière périodique les enquêtes et études sur l'emploi des jeunes et l'autonomisation des femmes, les migrants de retour et les personnes vivant avec un handicap.
3. Mettre en place un cadre de concertation sur l'entrepreneuriat et l'autonomisation des femmes, des personnes handicapées et des migrants de retour pour un meilleur suivi des réalisations ;
4. Mettre en application les engagements politiques relatif à l'entrepreneuriat et l'autonomisation des jeunes (H/F) y compris les personnes handicapées et des migrants de retour.



3.2.2. Au système des Nations Unies

Gouvernance

1. Poursuivre l'appui à la réforme du secteur de la sécurité pour le respect des droits de l'homme ;
2. Appuyer l'opérationnalisation du Dispositif de Suivi du PNDES à tous les niveaux ;
3. Poursuivre l'appui au Gouvernement dans la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des programmes conjoints sur la jeunesse ;
4. Soutenir la formulation d'un programme conjoint jeunesse en lien avec la stratégie 2030 des Nations Unies en faveur des jeunes ;
5. Appuyer la participation citoyenne et la redevabilité à travers le soutien aux Conseils Consultatifs des Enfants et des Jeunes (CCEJ) et des Cadres de Redevabilité Sociale (CRS) mis en place dans les Communes de convergence qu'il convient d'élargir aux autres communes du pays ;
6. Appuyer la vulgarisation et la mise en application des textes d'application du CCL en vue de rendre effectif l'exercice des compétences transférées aux CL ;

7. Appuyer la mise en œuvre des recommandations de l'étude d'impact socioéconomique à la COVID ;

Environnement et Sécurité alimentaire

8. Poursuivre l'appui au gouvernement dans la mobilisation des ressources bi et multilatérales pour la mise en œuvre des projets et programmes conjoints innovants ;
9. Continuer l'appui au Gouvernement dans la riposte contre les catastrophes, les pandémies (COVID-19) et les épidémies (EBOLA) pour atténuer l'insécurité alimentaire et la malnutrition

Services sociaux de base

10. Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de digitalisation du Ministère de Education Nationale ;
11. Appuyer la finalisation de la politique nationale de la profession enseignante ;

Emploi et Entrepreneuriat des Jeunes

12. Soutenir la formulation d'un programme conjoint sur les femmes, les personnes handicapées et les migrants de retour en lien avec la stratégie 2030 des Nations Unies en faveur des jeunes.



ANNEXES

- Matrice de suivi des indicateurs du PNUAD





**COVID-19
RESPONSE**



**NATIONS UNIES
GUINÉE**

